

Lettre à un Néo-Québécois

Mon cher petit frère Néo.

Il y a bien longtemps que je ne t'ai parlé; car depuis déjà quelques années, tu ne réponds plus à mes invitations, et surtout tu ne m'offres plus d'aller chez toi. Bien sûr, nos enfants ne fréquentent plus la même école; ils ne se sont jamais parlés; ils sont vraiment des étrangers et risquent de devenir des adversaires, si tu persistes dans ton entêtement.

J'essaie de comprendre, cher petit frère, ce qui a bien pu se passer chez toi. Après avoir choisi le Québec pour ta nouvelle patrie, au lieu de New York ou Toronto, sachant très bien que j'étais ici chez moi et que ma langue est le français, tu te dresses soudainement contre moi, et d'une façon haineuse et méprisante (à l'anglaise). De quelle propagande ou de quelles promesses es-tu victime? Tu n'as pas la réputation d'être raciste; en écoutant tes propos, on croirait que tu l'es devenu.

Tu as choisi ce coin de terre, francophone depuis l'avènement des Blancs en Amérique; tu le savais et tu es venu. Comment peux-tu te considérer comme persécuté en envoyant les enfants dans nos écoles nationales? Comment peux-tu implorer les fils des conquérants (environ 6% de véritables Anglo-Saxons), comme un dieu juste et bien pensant, quand toute leur domination à travers l'histoire a toujours été basée sur leur racisme et sur leur affreux complexe de supériorité? Et que depuis leur

conquête d'ici, les exemples de leur "fair play" sont plus rares, face à nous et à leurs engagements, que ceux du mépris et de l'injustice: l'histoire du Canada — d'hier et d'aujourd'hui — en est remplie.

A te voir conduire "tes enfants martyrs" dans les cours d'école des bienveillants anglo-protestants, je ne sais si je dois rire ou pleurer.

Sache, mon frère, que ces écoles du système scolaire spécial parallèle au nôtre que les anglo-protestants se sont donné depuis la Conquête sont financées par les taxes des Québécois, dont plus de 80% sont francophones, et que ces écoles ne furent jamais persécutées. En plus de ne rendre à peu près pas compte du fonctionnement de leurs écoles à personne, les anglo-protestants en sont même rendus à disposer d'un personnel à plein temps pour faire du maraudage scolaire, de porte à porte, aux frais des Québécois.

Sache, mon frère, que partout ailleurs au Canada, les anglophones ont décliné les francophones, les formules changeant selon les endroits, mais se situant toujours entre l'abject et le subtil. Ils ont assimilé près des deux tiers de nos frères francophones; seuls le Nouveau-Brunswick et l'est de l'Ontario résistent, mais pour combien de temps? Si pour soigner l'image, Trudeau a monté, à coups de millions, cette gigantesque fraude d'une façade bilingue, elle est en voie de s'effriter plus rapidement qu'elle ne s'est montée.

Tu braves mon gouvernement et

sa loi 22; moi aussi, mais pas pour les mêmes raisons.

Moi aussi, mon frère, j'ai choisi personnellement le Québec. J'y suis revenu à l'âge de vingt ans. Depuis ce temps, je fais ma part pour la bâtir à l'image des gens d'ici. D'origines normande et amérindienne, j'appartiens à ce pays du Saint-Laurent; et ce pays m'appartient. Je me sens bien ici dans cette patrie où les richesses de la nature sont immenses. Sauf que les deux siècles de domination étrangère, ont pâli notre fierté et changé notre conception de la dignité. De plus, le mercantilisme et la trahison de ses gouvernements ont lassé ses habitants. Mais, attention! c'est en maugréant qu'ils encaissent encore les humiliations et les injures des autres, les tiennes comprises.

Il faut que tu saches, mon petit frère Néo, qu'ici un nouveau jour va se lever. Il y a au Québec des centaines de milliers de personnes de tout âge qui pensent comme moi. Bien que nous ayons toutes les raisons d'être disparus, noyés à jamais sous le racisme colonial, nous sommes toujours ici, et pour y rester. Les conquérants le savent. Aussi tentent-ils actuellement l'ultime, tant leur panique est grande.

Et toi, mon frère Néo, tu ne sembles pas avoir compris que les Anglo-Saxons veulent utiliser tes enfants pour fausser les règles du jeu. Cesse donc de te faire des illusions. Ils te méprisent autant qu'ils me méprisent...

Jean-Marie COSSETTE
Repentigny

Le choix de l'école

J'ai mon voyage. C'est rendu que certains Italiens du Québec renient leur religion pour pouvoir aller à l'école de langue anglaise, langue de la minorité (de 1% à 5%) au Québec.

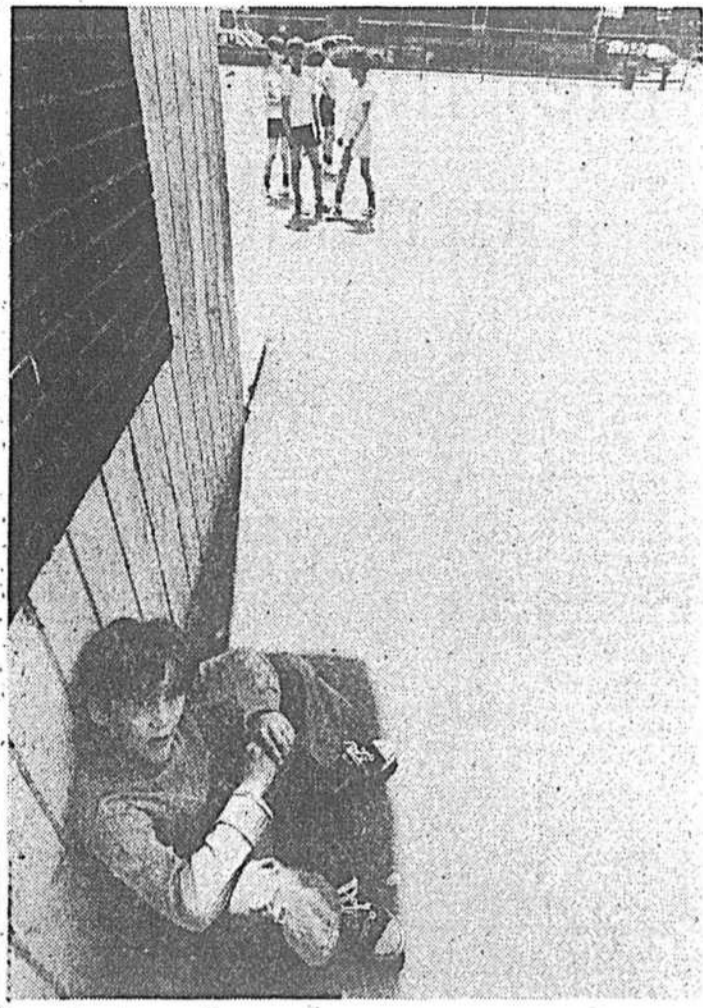
De plus, j'entendais, par hasard, à une certaine station de radio (CKVL) toujours en grève, au cours d'une émission de ligne ouverte, une "Canadienne française" déclarer que s'ils (les Italiens) avaient le libre choix de la langue, la majorité de ceux-ci envieraient

leurs enfants à l'école française! L'on sait ce que cela a déjà donné! Et l'animateur, de l'approuver!

Mais quelle naïveté. Je vous dis que c'est rendu grave.

Chers Immigrants italiens, vous avez eu du front de huer le premier ministre du Québec. Si nous, Québécois francophones, allons faire la même chose dans votre pays, qu'en penseriez-vous?

Pierre LEBOEUF
Montréal



Immigrants et chômage

L'exposé de M. Jean Poulain "La Flambée de chômage au Québec..." (Presse 15-9-76) est hautement révélateur et laisse songeur.

Tandis que le chômage est en baisse en Ontario (27.000 chômeurs de moins en Ontario et 17.000 chômeurs de plus au Québec), dans la Belle Province et les Maritimes il monte en flèche.

Ceci concorde avec d'autres exposés dans La Presse comme: "250.000 Québécois ont quitté le Québec depuis six ans..." (9-7-73). "La puissance de consommation de l'Ontario dépend, en grande partie de ses immigrants..." (10-12-74).

"Québec créera deux fois moins d'emplois que l'Ontario..." (29-9-75). "Pourtant l'Ontario a accueilli en direct environ 60 p.c. d'immigrants, de plus une bonne partie de ceux arrivés au Québec y sont allés plus tard, ainsi que des dizaines de milliers de Québécois."

Et le résultat? Le Québec qui n'occupe que la 3e place en immigration et les Maritimes où celle-ci est presque inexistante comptent le plus de chômeurs.

Dans d'autres revues économiques j'ai pu apprendre que dans environ 20 pays l'immigration ou les travailleurs étrangers ne causent pas l'augmentation du chômage. Au contraire, ils le font parfois baisser quand ils n'amènent pas la prospérité économique. L'exemple de l'Ontario et même de la Colombie Britannique est frappant.

Or voici: la population se dirige vers cette province, ce mouvement attire le commerce, lequel, à son tour, attire les industries et celles-ci d'autre population... c'est le cercle vertueux de l'Ontario.

Au Québec, on laisse croire aux gens que l'immigrant est un fardeau, d'où l'hostilité qui pousse

l'immigrant vers l'Ontario, après un séjour au Québec. De plus, les Québécois quittent aussi la province, d'où la diminution du commerce qui cause la baisse de l'activité industrielle, d'où le chômage élevé, suivi par d'autres départs, etc., ce qui est le cercle vicieux du Québec.

Un résident qui quitte la province ne laisse pas un emploi vacant, puisqu'en même temps il cesse d'être consommateur. Le garagiste, le pharmacien, le centre d'achats etc. ont perdu un client.

Où croyez-vous que cela pourrait nous mener?

"L'économie du Québec continuera à se détériorer, la démagogie en profitera pour fabriquer les boues émissaires. La victime facile: l'immigrant. On peut s'attendre à une vague de haine et il se peut que finalement c'est le Canada anglais qui va demander la séparation. Ceci sera suivi du départ massif des

immigrants et plus tard aussi des Anglais. La baisse d'activité serait si forte qu'un chômage monstre, comme dans les années 1930-38, s'abattrait sur la province. Un Québec indépendant, mais économiquement et militairement faible, serait obligé, pour nourrir sa population, d'exporter ses matières premières à un vil prix vers les USA ou l'Ontario et d'acheter cher les produits manufacturés. C'est le destin des pays de l'Amérique latine.

Quoi faire pour empêcher cela? D'abord savoir que l'indépendance d'un petit peuple ne peut jamais réussir avec de la haine et contre tous. Un tel pays, une fois libre, se trouverait entouré d'ennemis et sa liberté serait de courte durée. Comme disait Dale Carnegie: "Il faut se faire des amis", beaucoup d'amis et partout.

J. SOREL
Montréal.

Les comptes d'électricité

Je viens de recevoir votre compte d'électricité pour la période allant du 11-4-76 au 3-9-76, ce qui fait moins de cinq mois ou 139 jours. La consommation se chiffre à 11450.

Or, l'an dernier, pour la période allant du 18-1-75 au 17-10-75, ce qui fait six mois ou 182 jours, la consommation s'élevait à 9710. Donc, pour 43 jours de plus en 1975, nous avions consommé 1740 de moins. C'est pour le moins troublant.

Si l'on fait certains calculs, on arrive à des chiffres intéressants:

— en 1975, consommation quotidienne moyenne de 53;

— en 1976, consommation quotidienne moyenne de 82.

Si l'on fait d'autres petits calculs pour connaître notre consommation, en 1975, pour la même période de 139 jours, nous arrivons à 7367, soit 3083 de moins que cette année, c'est-à-dire un total qui équivaut presque à la consommation de deux mois, entre avril et octobre. Exemples:

— du 18-4-75 au 18-6-75, consommation de 2860;

— du 18-6-75 au 15-8-75, consommation de 2210;

— du 15-8-75 au 17-10-75, consommation de 3640.

Donc, une moyenne de 3236. Cela s'explique difficilement. Cela s'explique d'autant plus difficilement que, non seulement avons-nous les mêmes appareils qu'en 1975, mais nous avons installé cette année, au printemps, un sèche-linge extérieur qui a éliminé l'utilisation de la sècheuse tout au long de l'été. Comme tout le monde sait, une sècheuse consomme beaucoup et, même si nous nous en sommes servis tout au long de l'été 75, notre consommation fut moindre que cette année, alors que nous ne l'avons pas utilisée.

Je n'accepte donc pas le compte que vous m'envoyez et demande un examen de mon compteur par une

personne non intéressée. Je ne paie pas mon compte, non plus que les intérêts causés par le retard, et ce, même si je suis soumis au régime de paiement égal.

Bernard MARCOUX
(37617 22402)
Saint-Eustache

À la suite de la réception de mon compte de consommation d'électricité, le 17 juin 1976, j'ai fait un relevé quotidien, et il m'apparaît essentiel de vous dire que je trouve ce compte exagérément élevé et non véridique.

La consommation estimée sur des consommations antérieures, et suivant vos remarques (avec l'astérisque) la prochaine facture sera établie d'après un relevé de compteur; or ceci n'a pas été fait depuis l'été 1975.

Mon compte d'électricité reçu le 17 juin 76 (pour les mois du 26 mars au 28 mai) indique un relevé de 6596 en date du 2855; ou à la réception de celui-ci, le 1766, le compteur n'indiquait que 6147.

Le dernier compte reçu, pour les mois du 28 mai au 13 août, indique un relevé de 6958, ce qui n'est pas exact, et prouve qu'il n'y a pas eu encore de relevé au compteur.

Aujourd'hui, le 6 septembre, mon compteur n'indique que 6849, ce qui fait une consommation moyenne quotidienne, depuis le 17 juin, de 19,63 kWh.

le 6 septembre 6849
le 17 juin — 6147
102 x 10
81 jours = 49,63

Alors, le 13 août, le compteur n'indiquait que 6729 et non 6958; vous me réclamez donc à l'avance 2290 kWh.

Jeno Cincou
Ste-Dorothée (Laval)

Le nationalisme de la CEQ

Ces jours-ci, Yvon Charbonneau signe une lettre dans les journaux appuyant la cause des enseignants anglophones du Québec. Je n'ai rien la contre, si toutefois il est vrai — je ne connais pas ce dossier — que pour une fois, la minorité la mieux traitée, au monde subit de la discrimination du fait que les enseignants anglophones, à tâche égale, se verraient octroyer un salaire inférieur aux francophones. Que justice soit rendue.

Mais il y a autre chose que la CEQ semble ne pas comprendre. Si les anglophones, à l'occasion de cet affrontement suscité par le renouvellement des conventions collectives, ont été si durs avec le gouvernement Bourassa, ce n'est pas seulement à cause de convictions syndicales ou pédagogiques; ils en avaient contre la Loi 22 et voulaient encore le faire savoir au gouvernement sans toutefois provoquer la colère des plus conciliants francophones ébranlés par le "rideau de fer" et le "nazisme". Et la CEQ a été dupe de cette stratégie. Elle s'est prêtée à ce jeu en allant crier des "let's go all together" devant des anglophones surpris sans doute du peu d'intelligence politique des naïfs francophones que nous sommes.

Le même journal où Charbonneau signe sa lettre nous annonce que les enseignants anglophones, en face d'une Loi 22 déjà trop molle, refusent d'appliquer les décisions du Ministère à la suite des tests linguistiques: ils accueillent à bras ouverts des jeunes qui devraient s'intégrer à notre secteur. Si c'est en tant que syndicaliste seulement que la CEQ appuie les anglophones, elle devrait se souvenir aussi de l'attitude de ces derniers lors du conflit du front commun de 1972 où ils n'avaient pas de politique linguistique à reprocher au gouvernement: l'emprisonnement par des francophones, des chefs syndicaux francophones ne les a pas tellement émus.

Que par ailleurs la CEQ soit de gauche, qu'elle applique avec intelligence une certaine grille à tendance marxiste, j'en suis sûr car s'il s'agit d'une plus grande justice sociale: les enseignants qui critiquent les



N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: "Lettre des lecteurs", Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Qué.

orientations idéologiques de la centrale le font souvent pour des motifs égoïstes, réclamant un syndicalisme de pain et de beurre. Et les fortement scolarisés (dégus?) avec leur 12% d'augmentation reçoivent encore plus d'argent que leurs confrères moins diplômés à qui on accorde pourtant un pourcentage d'augmentation supérieur: on est encore loin d'un socialisme rigide. Et ceux qui disent qu'Yvon Charbonneau fait de la politique avec la CEQ ne comprennent rien à ce qui se passe: comme si le changement des injustes inégalités pouvait se faire par la reproduction exacte du système. Tant que la CEQ essaiera de réduire les écarts franchement injustes entre les classes de travailleurs en respectant la saine émulation du "capital", elle aura notre admiration: Charbonneau est le premier président pour qui, dans l'école, le concierge est un homme important parce qu'honnête travailleur.

Mais là où la CEQ est faible, c'est du côté nationaliste. Si nos représentants syndicaux pouvaient être aussi patriotes que de gauche, on en serait encore plus fier. On a l'impression — au niveau des équipes de direction et ça se reflète sur les membres — que la CSN et la FTQ sont plus nationalistes que la Bande à Bonneau. Autrefois, l'ancienne CIC se voulait protectrice du français par des campagnes inutiles de bon parler, stratégie néfaste qui, des petits francophones faisait des complexes incapables de réclamer leurs droits. À l'occasion, quand ils sont mal pris, certains politiciens actuels reprennent cette bataille du "lousy French": "Si tu veux que je tourne la switch, dis-moi-je en français". La lutte actuelle du français au Québec se joue non pas sur la pureté des langues mais à l'occasion des problèmes socio-économico-politiques. La CEQ, tout éprise de justice sociale, n'y est pas tellement présente et c'est dommage. Ça fait tout de même plusieurs années que Charbonneau a quitté les profondes vallées du Québec pour entrer en ville...

Paul Daoust,
enseignant,
Saint-Eustache.

Nouveauté! Soyez prêt pour l'hiver. Protégez-vous contre le froid, la neige, le grésil et la pluie.

ENCADREMENTS ET PORTES
FAITS SUR COMMANDE, EN
ALUMINIUM ET FIBRE DE VERRE
POUR ENTRÉE OU BALCON, ETC.



Dessines et manufactures individuellement entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats sévères. Les encadrements en aluminium "Wm. Morris" amovibles ou permanents sont disponibles pour magasins, maisons privées, immeubles industriels, maisons d'appartements, etc.

\$899⁰⁰
ET PLUS

GARANTIE MORRIS
Depuis plus de 50 ans le plus grand nom dans le domaine des portes et fenêtres. Aucun intérêt ni charge de crédit.

ESTIMATIONS et DÉMONSTRATIONS
GRATUITES PARTOUT EN TOUT TEMPS

TEL.: **382-6811**

Soir ou jour de fête 737-1960

Wm MORRIS & FILS
LITEE
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

9162,
Saint-Laurent
(entre Legendre et Chabanel)

les élections en Allemagne



LOUIS BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale en Europe

Socialisme ou liberté... ou tranquillité?

«SI VOUS VOULEZ que rien ne change, votez pour nous!» En exagérant à peine, on pourrait résumer ainsi la campagne électorale qui se termine samedi en Allemagne.

Entre les deux blocs en puissance — la coalition sociale-démocrate-libérale et les chrétiens-démocrates — on a le net sentiment que le vainqueur, au soir du 3 octobre, sera celui qui aura convaincu l'électorat de son attachement au statu quo.

«pour une Allemagne modèle», disent les affiches sociales-démocrates. «Pour l'amour de l'Allemagne, votez CDU», répondent celles des chrétiens-démocrates. D'un côté comme de l'autre, on se bat pour prouver qu'on est de «bons Allemands» et qu'on est les meilleurs défenseurs de l'ordre, de la tranquillité, de la stabilité.

Dimanche soir, Hambourg, ville de près de deux millions d'habitants, meeting électoral du chancelier social-démocrate, Helmut Schmidt, dont c'est la ville natale et où il est candidat à la députation. Une grande salle moderne, rutilante et banale du Centre des congrès (compris entre le complexe Desjardins et le Palais du commerce).

Tout se passe dans un ordre impeccable. Pour 4.500 places assises, on a distribué tout au plus 5.000 invitations (alors que, pour la même salle au Québec ou en France, on aurait laissé entrer 8.000 ou 10.000 personnes). Des colosses gardent les portes et refoulent les indésirables en poussant d'impressionnantes «zurück!» («arrière!»)

Musique et discours

La foule, sage et patiente, est arrivée vers 18 heures, deux heures avant le début des discours. Sur la scène, un petit orchestre joue de la musique pour tuer le temps. On ne prétend pas faire

passer de grands messages sur le plan culturel: les musiciens, vêtus de smoking blanc, exécutent «In the Mood» de Glen Miller ou des extraits de comédies musicales américaines de grand-papa. Un danseur de claquettes vient faire son numéro, suivi d'un comique «American style» qui vient raconter quelques blagues sur les dirigeants démocrates-chrétiens. Manifestement, il n'est pas question ici de faire de politique — dans le sens sérieux du terme. En comparaison de ce meeting socialiste l'atmosphère d'une réunion du Parti québécois semblerait presque révolutionnaire.

Un seul orateur avant Helmut Schmidt. C'est un quinquagénaire sympathique, l'air un peu plus âgé à cause de ses cheveux blancs: Walter Arendt, le ministre du Travail. «C'est un ancien mineur, l'un des rares ouvriers que nous ayons parmi les dirigeants de notre parti», me dit avec une pointe d'ironie, l'attaché de presse de la municipalité (socialiste) de Hambourg.

Schmidt arrive enfin, salué par quelques mesures de l'orchestre et une formidable ovation de la salle. «Schmidt est plus populaire que Willy Brandt ne l'a jamais été», m'explique un officiel de la centrale syndicale unique allemande, qui se trouve être mon voisin.

De toute évidence Helmut Schmidt est un orateur puissant, du genre musclé, qui joue de sa voix de basse. «C'est une grande gueule», disent en privé les chrétiens-démocrates sans doute pour excuser le fait que leur propre candidat, Helmut Kohl, est d'un genre plutôt effacé.

En tout cas, pendant près d'une heure et demie, il tient son auditoire en haleine, fait alterner les bons mots qui font s'esclaffer la salle, et les déclarations tonitruantes, qui provoquent des applaudissements enthousiastes.

Réforme ou réaction

Mais le grand projet de société



«Pour une Allemagne modèle», votez social-démocrate, disent les partisans du chancelier Helmut Schmidt.

on le cherche en vain. Tout son discours est axé sur le thème de la stabilité et de la paix. Paix sociale à l'intérieur du pays: grâce aux réformes accomplies, dit-il, nous avons désamorcé les conflits sociaux, et «l'ordre social règne en Allemagne». Paix à l'extérieur: les sociaux-démocrates sont mieux à même de s'entendre avec les Hollandais, les Scandinaves et les Français que les chrétiens-démocrates, trop marqués à droite.

En somme, le désordre, ce serait le retour au pouvoir de la CDU. «Le choix se pose dans les termes suivants: réformes ou réactions», dit Schmidt, en attaquant ses adversaires. «Le président Ford est un conservateur honorable, ajoutez-t-il, ce qui n'est pas le cas de Kohl ou Strauss (le chef bavarois de la CDU)».

Cependant, Schmidt est souvent sur la défensive. Il passe une bonne partie de son temps à réfuter des arguments de Helmut Kohl ou le slogan «socialisme ou liberté». «Les plus sûrs ennemis des communistes en Allemagne, c'est nous», croit-il nécessaire de préciser.

Pas un mot sur les structures économiques du pays, sur l'entreprise privée, sur le pouvoir dans les usines. Tout au plus dira-t-il: «Si c'est d'être socialiste que de vouloir le progrès dans l'ordre, alors, oui, nous sommes socialistes.» Ce sera la seule mention du mot «socialisme» en 90 minutes mais, en tout cas elle suscitait des applaudissements particulièrement nourris de l'assistance.

La crainte des extrémistes

Une assistance composée surtout d'adultes — employés et ouvriers en grande majorité. Des gens qui ont une allure tranquille: en dehors des «Helmut!» qui saluent l'arrivée du chancelier, on ne lance aucun slogan. On applaudit davantage les appels à la réforme

et au progrès que les rappels à l'ordre, mais on soutient manifestement, le SPD, «Le parti des travailleurs».

C'est un peu ce que m'explique mon voisin syndicaliste. Je lui demande son opinion sur la loi qui interdit l'entrée de la Fonction publique aux «extrémistes» et qui, depuis deux ans, a déclenché une véritable chasse aux sorcières en République fédérale: «Beaucoup de gens n'aiment pas cette loi, et je fais partie de ceux-là, dit-il avec un geste d'impuissance. Mais il y avait des circonstances particulières, la vague de terrorisme, etc. Le SPD a été forcé de faire adopter cette loi, sinon on l'aurait accusé de faire le jeu des extrémistes. Par la suite, il y a eu des abus parce que la loi était appliquée, le plus souvent, par des gouvernements régionaux à majorité chrétienne-démocrate. Mais il est maintenant question de la modifier, de façon à ce que son application soit plus restrictive...» Il ajoute, après un moment de réflexion: «Mais il est évident que nous ne voulons pas de radicaux dans les rouages de l'Etat!»

Qu'est-ce qui sépare les deux coalitions en présence? Mon syndicaliste hésite un moment, me parle vaguement des réformes accomplies par les sociaux-démocrates. Puis conclut sur ce qui lui semble l'évidence: «Avec les chrétiens-démocrates, ce sera pire. Il y a les ultra-conservateurs chez eux, et pas seulement Strauss!»

En Allemagne, on ne vote pas tellement pour changer les choses, mais, semble-t-il, pour empêcher les bouleversements néfastes. Les modérés et centristes sociaux-démocrates s'opposent aux extrémistes du genre Strauss. Les chrétiens-démocrates, encore plus centristes bien sûr, ne veulent rien remettre en question — seulement empêcher les bureaucrates du SPD de pousser le pays vers un socialisme «extrême».

la semaine de 60 heures



FLORIAN BERNARD

Nos maires sont mal payés

SI L'ON FAIT exception de Montréal, Québec, Laval et de quelques autres municipalités où les contribuables ont récemment fait preuve de générosité, la grande majorité des maires et des conseillers municipaux du Québec vivent avec des salaires de crève-faim.

Pourtant, en 1976, la fonction de maire — même lorsqu'elle est à mi-temps — nécessite de 50 à 60 heures de travail par semaine, quand ce n'est pas davantage. La plupart des hommes ou des femmes qui accèdent à la mairie doivent abandonner une partie importante de leurs occupations professionnelles et sacrifier une tranche considérable de leurs revenus habituels.

Or, à moins d'être déjà riche et indépendant de fortune, un maire doit se résoudre à vivre au seuil de la pauvreté s'il eut se donner entièrement à sa fonction.

Les maires à temps partiel sont de plus en plus rares au Québec. La poussée d'urbanisation des dernières années et les nouvelles responsabilités confiées aux villes obligent les maires à «faire du bureau» souvent de 9 à 5 et parfois le soir.

Si les responsabilités du maire ont augmenté de façon considérable, les salaires prévus par le législateur n'ont pas suivi la même courbe ascendante...

\$400 par année

Les articles 64 et 64-A de la Loi des Cités et Villes fixent le salaire du maire et des conseillers. Ce salaire est calculé en fonction de la population, soit 40 cents par habi-

tant pour les premiers 15000, 25 cents pour les 35000 suivants, 12½ cents pour les 50000 suivants et 5 cents pour tous les autres.

La loi précise toutefois que le salaire du maire ne peut en aucun cas être inférieur à \$400 par année!

Ainsi, pour une ville de 30000 de population (Ville d'Anjou, Repentigny, Outremont, etc.), le salaire du maire suivant la loi serait de \$—750 par année! Pour obtenir davantage, le maire a l'obligation de faire préparer un règlement et de le soumettre aux électeurs... Plusieurs maires se refusent à recourir à un tel règlement, tant il est vrai qu'il n'y a rien de plus embarrassant que de solliciter publiquement une hausse de traitement, surtout si l'on sait que les citoyens devront voter «oui» ou «non».

Trois villes échappent à cette règle de trois du législateur, soit Montréal, Québec et Laval, où les salaires peuvent être déterminés en conseil, sans recourir à la procédure du règlement soumis aux électeurs.

Des pensions de famine

Il n'y a pas que les salaires qui soient ridicules. Les pensions allouées aux maires et aux conseillers municipaux par le législateur tiennent d'un autre âge. L'article 64-A de la Loi des Cités et Villes autorise une municipalité dont la population est moins de 50000 âmes à accorder, par règlement, une pension annuelle de... \$1500 à toute personne qui aura été membre du conseil pendant 12 ans. Cet-

te pension est augmentée d'une somme de \$500 pour chaque année ou partie d'année durant laquelle cette personne aura occupé la fonction de maire. Mais la pension est plafonnée en toutes circonstances à \$5000 par année. Pour y avoir droit le maire doit verser 5% de son salaire au fonds général de la ville...

Encore une fois les villes de Montréal, Québec et Laval, où les pensions sont déterminées au conseil, échappent à cet article de la loi.

Une véritable honte

Le maire de Sherbrooke, M. Jacques O'Bready, appuyé par ses collègues de plusieurs villes, a récemment dénoncé en termes vigoureux la politique salariale du ministère des Affaires municipales. «Qu'on s'arrête simplement à considérer que le maire est à l'hôtel de ville de 9 à 5, qu'il a une dizaine de rendez-vous chaque jour,

qu'il doit répondre à une soixantaine d'appels téléphoniques, qu'il siège au conseil deux fois par mois, qu'il préside des ateliers ou des commissions de travail 3 ou 4 fois par mois, qu'il doit constamment aller représenter la ville dans d'innombrables réunions et colloques, qu'il doit assurer une présence à toutes sortes d'activités sociales, et on pourra affirmer sans pédanterie que sa semaine normale de travail est d'au moins soixante heures.»

Pour ces 60 heures le maire de Sherbrooke reçoit \$18900 par année alors que le salaire d'un cadre supérieur accomplissant le même nombre d'heures se situerait aux alentours de \$38000 à \$45000 par année. A preuve le directeur général de Sherbrooke reçoit \$37000 et le greffier \$26500. Parallèlement un député provincial reçoit \$32000 et un député fédéral touche \$34000. Le maire de Sherbrooke occupe sa fonction à temps plein.

LES MEILLEURS SALAIRES DES MAIRES AU QUÉBEC (Temps plein)

VILLE	POPULATION	SALAIRE EN 1976
Montréal	1,295,642	\$37,500
Québec	187,833	\$35,500
Laval	242,173	\$32,000
Longueuil	122,199	\$21,750
Montréal-Nord	96,765	\$20,000
Ste-Foy	84,000	\$18,000
LaSalle	77,075	\$18,000
Verdun	75,200	\$17,000
Sherbrooke	87,000	\$18,840

vu d'Ottawa



MARCEL PEPIN
de notre bureau d'Ottawa

Pas d'exode des députés fédéraux vers Québec

LA GRANDE HÉMORRAGIE de talents libéraux fédéraux vers Québec n'aura pas lieu. Si on fait exception de la candidature probable — mais non encore confirmée — de M. Jean Marchand dans un comté de la Vieille Capitale, il ne semble pas que M. Bourassa réussisse à débaucher plus qu'un ou deux députés.

Quant aux gros noms, la liste n'est pas longue. M. André Ouellet — qui vient de se faire promettre un ministère par M. Trudeau dès que la Cour d'appel aura statué sur son accusation d'outrage au tribunal — écarte carrément cette possibilité. M. Bryce Mackasey, de son côté, sans nier aussi formellement la rumeur de son éventuelle entrée en politique provinciale, l'a réduite à de bien minces dimensions dimanche soir en disant que les chances qu'il quitte Ottawa pour Québec sont très petites.

Les uns approuvent

D'ailleurs l'éventuelle candidature de M. Marchand suscite les commentaires les plus divers dans les milieux libéraux de la capitale, les uns voyant là un geste de désespoir, les autres au contraire estimant que l'ancien bras droit de M. Trudeau sera davantage en mesure, à partir de Québec, de mousser certaines politiques moins bien accueillies à Ottawa.

On signale également que l'amer-tume de M. Marchand ne date pas du récent conflit entre les Gens de l'air et le ministre fédéral des Transports M. Otto Lang. Le peu de cas qu'ont fait ses collègues anglophones des fouilles de la GRC dans son bureau lors de l'affaire Sky Shops, l'insistance de certains ministres à «protéger» le juge Mackay dans l'affaire des Juges, qui a provoqué la démission de M. André Ouellet et obligé les ministres Jean Chrétien et Charles Drury à s'excuser publiquement, de

même que M. Marc Lalonde ont choqué M. Marchand.

Parce qu'il ne se sentait plus à l'aise à Ottawa; certains députés croient donc que M. Marchand pourra se payer une deuxième carrière animée à Québec et approuvent son choix.

D'autres craignent

D'autres, au contraire, estiment qu'il risque de s'ennuyer rapidement dans l'entourage d'un Robert Bourassa aux méthodes d'action fort différentes de celles de M. Trudeau, davantage porté aux hésitations et aux «farfouilles», style qui sied mal à M. Marchand.

Quoi qu'il en soit, il appert que M. Marchand n'entraînera pas beaucoup de députés avec lui et qu'il n'essaie pas non plus d'organiser une invasion. Assez ironiquement, si M. Marchand décide de faire le saut, il n'est pas du tout exclu que les libéraux tentent de se renforcer à Ottawa en offrant son siège à M. Raymond Garneau, l'actuel ministre des Finances dans le cabinet de M. Bourassa.

Et les Italiens...

Pour l'instant, les députés fédéraux observent avec un œil inquiet le débat qui s'éternise entre les autorités provinciales et la colonie italienne de Montréal à propos de l'application de la loi 22 dans le système scolaire. La mauvaise humeur des Italiens serait telle que même les libéraux fédéraux ne seraient pas à l'abri de représailles, si M. Bourassa ne trouve pas une solution apaisante.

Or, sans le vote massif des immigrants à Montréal nombre de comités fédéraux de l'est de Montréal deviendraient des comités «douteux», au dire de députés qui ont flairé le vent à Montréal ces derniers temps. L'exemple du comté d'Hochelega hante encore les mémoires.

Saisie-exécution contre Le Devoir

Un ex-chroniqueur financier du Devoir, Jacques Forget, qui réclamait en vain de ce journal, depuis le 1er mars dernier, les \$986 d'augmentation auxquels il avait droit en vertu de la nouvelle convention collective, a fait saisir lundi un certain nombre de machines à écrire et de machines comptables appartenant à ce quotidien, grâce à une saisie-exécution obtenue plus tôt de la Cour provinciale.

Pour l'heure, les articles saisis sont toujours aux bureaux du journal, rue Saint-Sacrement, Le Devoir ayant jusqu'au début de novembre pour s'opposer à la saisie ou régler le journaliste, à défaut de quoi le tout sera alors vendu publiquement.

Laquérilla

Entré au service du journal le 2 janvier 1975, Jacques Forget le quitta le 30 août suivant pour passer au Soleil.

Tout ce temps, il toucha un salaire hebdomadaire de \$192, en vertu de la convention collective précédente, qui avait expiré fin décembre 74.

À la mi-décembre 75, après le lock-out survenu entre-temps au Devoir, les autorités du journal et les journalistes signalent la nouvelle convention collective, rétroactive au 1er janvier 75. Malgré les demandes en ce sens du syndicat, celui-ci, toutefois, ne put obtenir que les journalistes ayant quitté le journal avant la signature de l'entente, touchent, comme les autres, les augmentations de salaires acceptées de part et d'autre.

Étudiant en droit en même temps que journaliste, Jacques Forget estima qu'il avait droit quand même à ces augmentations, en dépit de la convention, et, le 1er mars dernier, intenta une action en justice contre l'Imprimerie populaire.

Porté à \$221 par semaine en vertu de la nouvelle convention, son salaire, en raison des mois passés au Devoir en 75, lui donnait droit à une augmentation de \$986.

Suivi d'une quérilla judiciaire de quelques mois... Le Devoir n'ayant pas bougé dans les dix jours suivants, Jacques Forget répliqua par une inscription pour défaut de comparaitre et de plaider, dont Le Devoir, un peu plus tard, obtint d'être relevé, sans toutefois présenter de défense.

Le journaliste y alla donc, fin avril, d'une nouvelle inscription du même type, puis Le Devoir ne réagissant toujours pas, Jacques Forget obtint, en sa faveur, un jugement ex-parte le 5 juillet.

Le 13 août, Le Devoir et son directeur répondirent à cela par une requête en rétractation de jugement que, le 26 du même mois, le juge Philippe Ferland, de la Cour provinciale, rejeta.

Toujours sans nouvelles du Devoir à la fin août, le journaliste se munit alors d'une saisie-exécution, qui, tous les délais étant écoulés, a finalement été exécutée lundi.

Interrogé hier sur les intentions du Devoir à ce sujet, le trésorier de l'Imprimerie populaire, M. Bernard Larocque, a déclaré qu'il n'y avait encore rien de décidé et que le journal allait d'abord consulter ses conseillers juridiques.

Pour sa part, le président du syndicat des journalistes, M. Gérard LeBlanc, a souligné que si Jacques Forget avait finalement et pour de bon gain de cause, le syndicat allait en aviser les cinq ou six autres journalistes partis avant la signature de la convention et ayant droit eux aussi à une augmentation en vertu de la nouvelle entente. "C'est une question de justice", a noté M. LeBlanc.

Les enfants Petrov fréquentent l'école

QUÉBEC (PC) — Cinq enfants de la famille Petrov vivent une nouvelle expérience depuis lundi.

Ces enfants tziganes, qui n'ont jamais eu accès à l'instruction, en Yougoslavie, à cause de leur statut d'apatrides, fréquentent maintenant l'école Notre-Dame-de-la-Garde, à Québec.

Suzanne et Ringo Petrov, âgés respectivement de six et quatre ans, ont été inscrits en première année, tandis que leur soeur, Maka, 12 ans, a été placée en cinquième année.

Deux autres enfants Petrov, Militza, huit ans, et Antal, neuf ans, fréquentent une classe de deuxième année.

"Ils sont disciplinés, ils s'entendent bien avec les autres. Ils sont complètement illettrés, ne savent même pas comment faire une lettre, mais ils veulent apprendre, ça se voit", ont confié deux de leurs professeurs, Marie Trotter et Huguette Laperrière.

La famille Petrov, qui comprend au total quelque 22 personnes, est hébergée à la Gare maritime Champlain, en attendant que la Cour fédérale se prononce sur une requête visant à obtenir le renversement d'un ordre de déportation émis le 28 juillet dernier.

Consommateurs avertis

Ce soir à 22 heures



Simon Durivage... anime cette émission d'information, qui entreprend une septième saison consécutive... Matière première: prix, solidité, durée, coûts d'entretien des biens de consommation, qualité des services offerts aux "clients"... Objectif: renseigner le consommateur, l'informer des mécanismes institués pour sa protection, dénoncer les fraudes...

Les diètes amaigrissantes... la médecine esthétique et les détergents pour la lessive inaugureront cette nouvelle année de Consommateurs avertis. Au cours des prochaines émissions, vous verrez des dossiers sur l'inflation, l'habitation, l'assurance-automobile, la loi pour la protection

des consommateurs, de même que des reportages tournés à l'étranger...

Des possibilités illimitées... Voilà ce qu'offre la société de consommation dans laquelle nous vivons... Consommateurs avertis vous permet de mieux choisir, en fonction de vos besoins.

Partout pour nous... Radio-Canada est là!



FAUCHER

vous propose À BAS PRIX le matériel

Haute-Fidélité

Sansui

CHAÎNE STÉRÉO
comprendant:

2 ENCEINTES ACOUSTIQUES RMP 1250

Dans chacune: 1 haut-parleur de 12 po pour les fréquences basses, 1 haut-parleur de 6 po pour les fréquences moyennes, 1 tweeter de 5 po pour les fréquences élevées. Puissance efficace admissible 30 W.

GARANTIE DE 5 ANS

UNE PLATINE TOURNE-DISQUE SEMI-AUTOMATIQUE EDS 155
Entraînement par courroie
GARANTIE DE 2 ANS

UN AMPLI-TUNER SANSUI 771
Puissance efficace 2 x 40 W
GARANTIE DE 5 ANS

L'ENSEMBLE \$599

CHAÎNE STÉRÉO
comprendant:

UNE PLATINE TOURNE-DISQUE SEMI-AUTOMATIQUE EDS 155
Entraînement par courroie
GARANTIE DE 2 ANS

2 ENCEINTES ACOUSTIQUES RMP 1030

Dans chacune: 1 haut-parleur de 10 po pour les fréquences basses, 1 haut-parleur de 6 po pour les fréquences moyennes, 1 tweeter de 5 po pour les fréquences élevées. Puissance efficace admissible 30 W.

GARANTIE DE 5 ANS

UN AMPLI-TUNER SANSUI 551
Puissance efficace 2 x 20 W
GARANTIE DE 5 ANS

L'ENSEMBLE \$469

CHAÎNE STÉRÉO
comprendant:

2 ENCEINTES ACOUSTIQUES GOODMAN'S

UNE PLATINE TOURNE-DISQUE SEMI-AUTOMATIQUE EDS 155
Entraînement par courroie
GARANTIE DE 2 ANS

UN AMPLI-TUNER SANSUI 221
Puissance efficace 2 x 8 W
GARANTIE DE 5 ANS

L'ENSEMBLE \$329

CHAÎNE STÉRÉO
comprendant:

2 ENCEINTES ACOUSTIQUES GOODMAN'S

UNE PLATINE TOURNE-DISQUE SEMI-AUTOMATIQUE EDS 155
Entraînement par courroie
GARANTIE DE 2 ANS

UN AMPLI-TUNER SANSUI 661
Puissance efficace 2 x 25 W
GARANTIE DE 5 ANS

L'ENSEMBLE \$559

CHAÎNE STÉRÉO
comprendant:

2 ENCEINTES ACOUSTIQUES GOODMAN'S

UNE PLATINE TOURNE-DISQUE SEMI-AUTOMATIQUE EDS 155
Entraînement par courroie
GARANTIE DE 2 ANS

UN AMPLI-TUNER SANSUI 331
Puissance efficace 2 x 12 W
GARANTIE DE 5 ANS

L'ENSEMBLE \$369

Dans le domaine de l'aluminium

Faites donc affaire avec des experts!

ALSCO fabrique, vend et installe depuis 25 ans toute la gamme des produits d'aluminium. C'est la meilleure des garanties.

Portes, fenêtres, auvents, porte-patios, revêtement de maison, de corniches et de bordures, gouttières.

Dans le cadre du "Festival des Pluies"

Venez voir nos produits et rencontrer nos experts aux Galeries D'Anjou

Les 29-30 septembre et 1-2 octobre

PROFITEZ DE NOTRE SPÉCIAL

1530 est. rue Beauharnois, Montréal 279-8551
1143, boul. Décarie, Ville Saint-Laurent 744-6457

ALSCO INC.
Vous simplifie l'existence.

Roi DES BAS PRIX

48, boul. DES LAURENTIDES
PONT-VIAU, LAVAL Tél.: 384-0590

ATTENTION

Afin de servir encore mieux sa nombreuse clientèle, FAUCHER ouvrira bientôt UN NOUVEAU MAGASIN-ENTRÊPÔT GÉANT d'une superficie de 165 000 pi car. à Boucherville sur la Rive sud, en bordure de la route transcanadienne (autoroute 20).

Le début de la reconquête?

OTTAWA (PC) — Dans la foulée de sa campagne pour reconquérir la "cote d'amour" de l'électorat canadien, le premier ministre Trudeau se rendra en fin de semaine dans le sud-est de l'Ontario, où il s'adressera à différentes associations libérales de la région. Demain, M. Trudeau sera à St. Catharines où il rencontrera les mili-

tants de la région. Vendredi, il procédera à l'inauguration officielle de la tour du CN, au cœur de Toronto. Enfin, samedi, M. Trudeau prononcera un discours devant les partisans libéraux réunis à l'hôtel Royal York. Il sera de retour à Ottawa samedi soir.

La visite de M. Trudeau

à Toronto correspond, par hasard, à la conférence des premiers ministres des provinces dans cette ville. Les premiers ministres provinciaux doivent examiner toute la question du rapatriement de la constitution afin d'adopter une position commune en vue d'une prochaine conférence fédérale-provinciale.



Anthony Abbott, nouveau ministre de la Consommation et des Corporations.

Anthony Abbott devant des hommes d'affaires...

La protection du consommateur, garantie pour la libre entreprise

OTTAWA (PC) — Le nouveau ministre de la Consommation et des Corporations, M. Anthony Abbott, considère que son rôle comme protecteur du consommateur doit primer sur ses responsabilités à

l'égard des industriels et des hommes d'affaires. Dans le premier discours qu'il prononçait hier, depuis sa nomination, le 14 septembre dernier, M. Abbott a tenté de rallier son au-

ditore d'hommes d'affaires à l'idée que la protection du consommateur constituait la meilleure garantie en vue du maintien de l'actuel système de libre entreprise. "Je suis non seulement conscient de mon rôle de protecteur du consommateur mais je considère également que ce rôle représente le principal fondement sur lequel repose tout le ministère", a-t-il dit.

"Nous avons, face aux sociétés, des responsabilités qui ne sont pas moindres", a reconnu le ministre. "Mais d'autres ministres, dont mon collègue de l'Industrie et du Commerce, doivent apporter aux entreprises une aide encore plus directe."

M. Abbott se déclare parfaitement conscient du fait que s'il imposait un carcan trop rigide à la libre concurrence du marché, c'est le consommateur qui écoperait des hausses de coûts qu'entraînerait pour les entreprises toute diminution importante de leurs profits.

"Ma tâche consiste plutôt à veiller à ce que le marché offre des conditions justes, progressistes et fonction-

nelles", a expliqué M. Abbott, qui a évoqué deux des moyens envisagés par son ministère pour s'assurer que les règles du jeu soient bien observées par tous les partenaires économiques au sein du système.

Le premier moyen, a souligné le ministre, consisterait à instaurer une politique alimentaire, qui tenterait de concilier les objectifs à la fois des producteurs agricoles et des consommateurs, en assurant aux premiers un revenu suffisant et aux seconds des prix raisonnables pour les produits alimentaires.

Concurrence
Sur un autre plan, le gouvernement a l'intention de continuer d'appliquer sa politique sur la concurrence, en tentant de la parfaire, le tout en intervenant le moins possible dans les mécanismes naturels du marché.

Le texte du discours de M. Abbott, prononcé devant les membres de l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Canada, avait été remis d'avance à la presse.



HAROLD CUMMINGS

c'est

le centre d'achats de la CHEVROLET

P.S. — Aucune voiture n'égale une Chevrolet ou Oldsmobile Harold Cummings



Ouvrez la porte du monde au jeu de la vente jusqu'à 10h p.m.

5255 ouest, rue JEAN-TALON (angle Décarie). Tél. 739-1911

Sears

MISE AU POINT

Dans notre circulaire PRIX À TOUT CASSER du 29 septembre, à la page 3, les prix et les textes des vêtements de ski auraient dû se lire:

VESTE DE TAFFETAS NYLON
Entredoublure en polyester ouatine. Couleurs variées. P.M.G. (A) Veste de 32". No 07R 000 665 (B) Veste de ski environ 28". No 07R 002 087B. **13⁹⁹ ch.**

ENSEMBLE VESTE ET SALOPETTE
En taffetas, nylon entre-doublé ouatine polyester et double nylon. Tailles 10-16. (C) Courte veste et combinaison. Orange, vert. No 07R 002 080 (D) Veste et salopette. Marine/jaune/rouge; vert/marine/jaune; rouille/vert/blanc. No 07R 002 070 **29⁹⁹ ch.**

VESTE DE SKI
Garnie de duvet en nylon. Couleurs variées. Nettoyer à sec. P. M. G. No 07R 001 400 **39⁹⁹ ch.**

À la page 7, le prix régulier des 'Sacs d'isolant en laine' aurait dû se lire **\$5⁹⁹**

Nous nous excusons de ce contretemps.

Simpsons-Sears Ltée



TÉLÉVISEUR COULEUR COLOR TRAK RCA à écran 26 po

Modèle CGA — Châssis entièrement transistorisé. Réperage automatique contrastecouleurs. Réglage automatique de la luminosité suivant la lumière ambiante. Télécommande "Centre de Commande" Haut-parleurs jumelés. Meuble de style colonial en bois dur plaqué pin, monte sur roulettes.

À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER



"CENTRE DE COMMANDE" COLOR TRAK RCA

Certains appareils présentés sur cette page peuvent être munis d'une télécommande unique et exclusive à RCA, le centre de commande ColorTrak. Fonctionnant sur piles, cette télécommande permet de régler d'une pression du doigt la mise en marche et l'arrêt de l'appareil, le volume du son, la saturation de la couleur et les teintes. Elle est munie d'un large rebord en caoutchouc-mousse confortable et pratique. De plus, l'heure et le canal choisi apparaissent sur l'écran en chiffres lumineux sur une pression du doigt.

FAUCHER ET RCA

VOUS PRÉSENTENT LES TÉLÉVISEURS COULEUR RCA

MODELES

1977

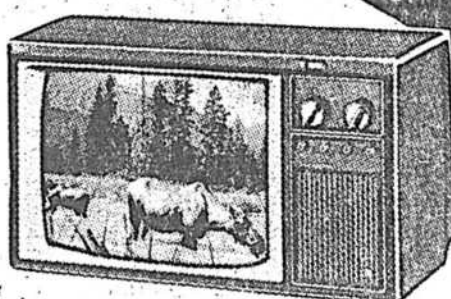
XL-100 ColorTrak



TÉLÉVISEUR COULEUR COLOR TRAK RCA à écran 26 po

Modèle CGA 728 — Meuble de style méditerranéen en bois de placage paacianier fini Valence antique. Châssis entièrement transistorisé. "Réperage" automatique contrastecouleurs. Réglage automatique de la luminosité selon la lumière ambiante. Blocs d'accords rotatifs jumelés VHF/UHF. Monté sur roulettes.

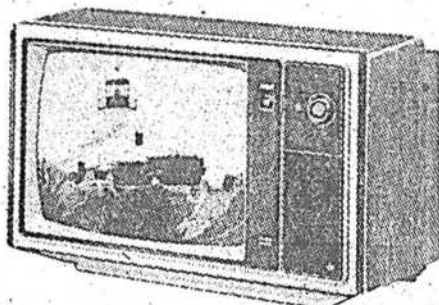
À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER



TÉLÉVISEUR COULEUR Portatif Acculine RCA à écran 16 po

Modèle CEU 355 — Châssis entièrement transistorisé. Accord précis automatique. Réglage automatique des couleurs, de la luminosité, du contraste et des teintes. Châssis de 25,000 volts. Coffret en plastique durable offrant un choix de deux finis deux tons.

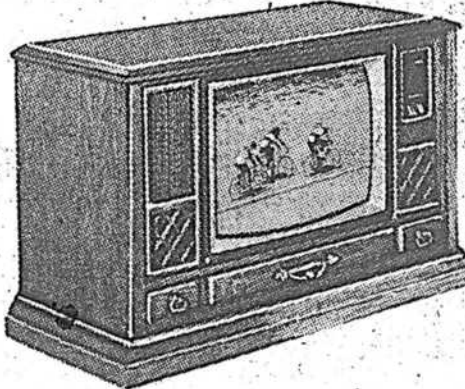
À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER



TÉLÉVISEUR COULEUR COLOR TRAK RCA à écran 20 po

Modèle CU 490 — Blocs d'accords VHF et UHF regroupés sur un seul bouton permettant une sélection de 20 canaux (12 VHF et 8 UHF). Châssis entièrement transistorisé Color Trak de 30,000 volts. Coffrets de style contemporain en plastique durable similinoyer veiné ou côtés blancs avec dessus similibois de rose veiné.

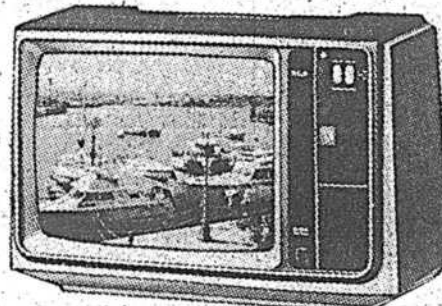
À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER



TÉLÉVISEUR COULEUR ColorTrak RCA à écran 26 po

Modèle CGA 799 — Châssis ENTièrement transistorisé. "Réperage" automatique contrastecouleurs. Réglage automatique de la luminosité suivant la lumière ambiante. Dispositifs d'accord VHF et UHF transistorisés. Accord précis automatique. Meuble de style espagnol en bois de placage érable. Roulettes sphériques dissimulées.

À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER



TÉLÉVISEUR COULEUR PORTATIF "ColorTrak XL-100" RCA à écran 20 po

Modèle CU 478 R — Châssis de 30 000 volts, entièrement transistorisé et doté du nouveau système "ColorTrak" de RCA, véritable "génie de la couleur" qui repère et corrige le signal couleur avant sa retransmission sur l'écran, ce qui lui permet de présenter des couleurs plus vives et plus naturelles que jamais. Sélecteur électronique des canaux VHF et UHF. Réglage automatique des couleurs, des teintes, de la luminosité et du contraste. Coffret en plastique résistant (imitation noyer ou noir et blanc). Télécommande électronique.

À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER



TÉLÉVISEUR COULEUR ColorTrak RCA à écran 26 po

Modèle CGA 792 — Meuble d'un design d'avant-garde tout empreint de la célèbre sobriété scandinave. Dessus noir Nougahyde et côtés couleur de brume blanche. Châssis ENTièrement transistorisé. "Réperage" automatique contrastecouleurs. Réglage automatique de la luminosité suivant la lumière ambiante. Accord précis automatique.

À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

Marchandise réservée sans frais moyennant acompte. Livraison rapide et gratuite dans un rayon de 50 milles de Montréal. Stationnement facile et gratuit.



48, boul. des Laurentides, PONT-VIAU, LAVAL. Tél.: 384-0590

\$19 par jour au centre-ville de Toronto.

Voilà qui est intéressant, qu'il s'agisse d'un voyage d'affaires ou d'agrément. A l'Hotel King Edward, vous êtes logé confortablement à des prix très convenables. Vous vous trouvez dans le quartier des affaires, donc, tout près de vos clients, mais aussi en plein cœur de l'action. Les théâtres, les musées, les galeries d'art et surtout les grands restaurants (notamment ceux de l'hôtel) ne sont qu'à quelques pas. De plus, l'Hotel King Edward possède une excellente réputation. Pour réserver, demandez à votre agent de voyage ou composez **800-261-9393**.

King Edward Hotel

i.w.h. perron

ATTENTION AMATEURS DE JARDIN

LE SOMMEIL D'HIVER PEUT ÊTRE UN CAUCHEMAR POUR VOTRE PELOUSE.

... Sauf si vous savez y voir! A cet égard, pensez à Vigoro. Il suffit d'une application pour protéger pendant tout l'hiver les tendres racines de votre gazon. Et elles seront prêtes à repartir en santé au printemps, gorgées de leur nourriture d'hiver.

Le Vigoro Rose aide votre pelouse à traverser en beauté la longue nuit d'hiver.



Sac de 30 lb couvrent 4,000 pi. ca. **\$6.45**

i.w.h. perron

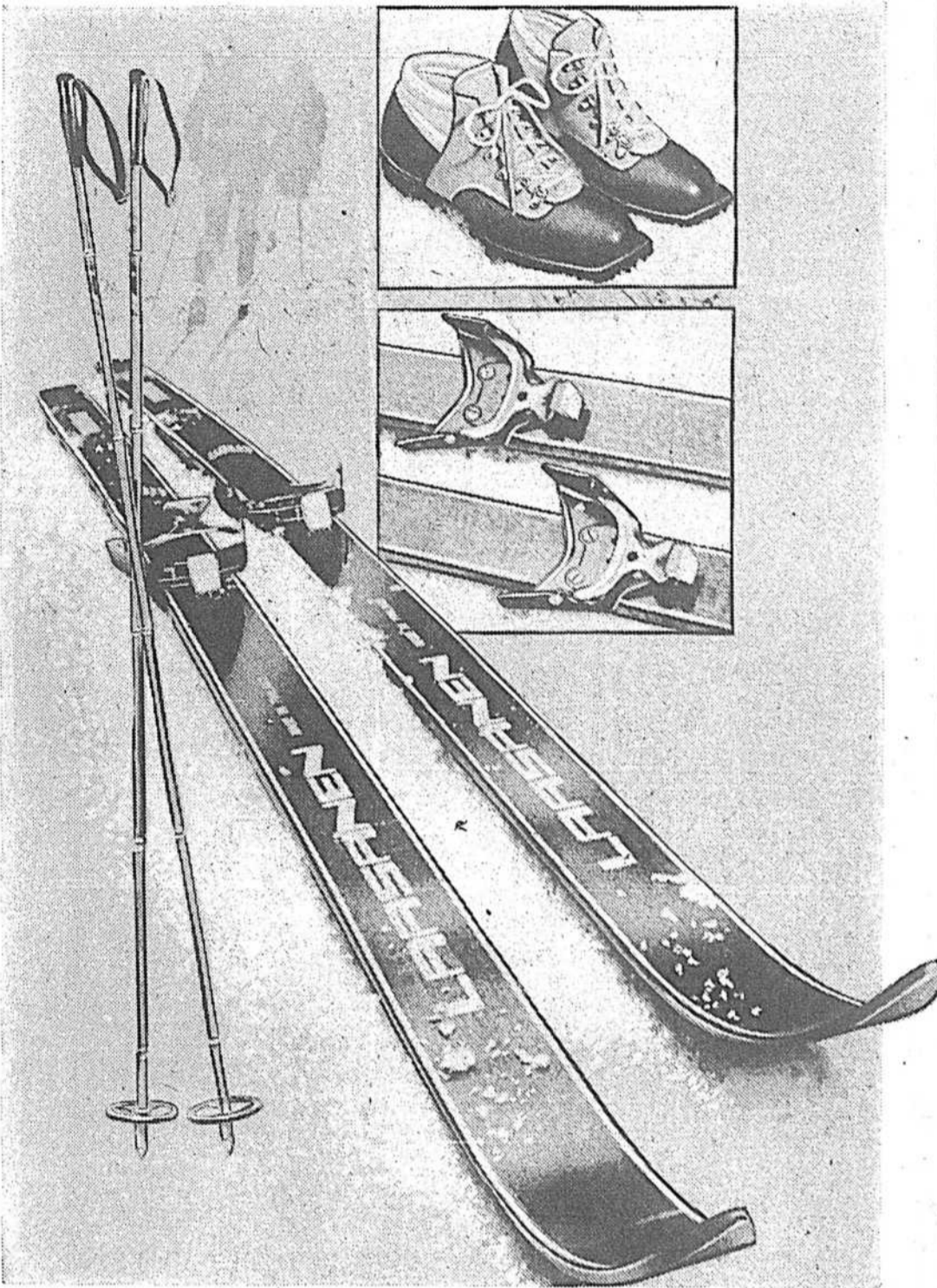
515, boul. Labelle, Chomedey (1/2 mille, au nord du pont de Cartierville)

*Vaste stationnement gratuit. Tel.: 332-3610

Ouvert du lundi au samedi de 8-30 a.m. à 5-00 p.m.

VOTRE MEILLEUR ACHAT

un autre Spécial Trans-Compagnie Simpsons*



pour cet hiver... un pratique ens. ski de fond à bas prix

Spécial Trans-Compagnie Simpsons

5999

ens. complet (pose des fixations incluses)

- Profitez de ce prix modique pour équiper toute la famille
- Ne tardez pas! Voici les caractéristiques de l'ensemble que nous vous offrons:
- **Skis de randonnée "Laasanen #870"**, importés de Finlande. 7 lamelles de bouleau, fini acajou et base fartée. Pour commander: levez le bras parallèlement au sol, mesurez du poignet au sol. Dimensions en pouce approximatives. 170cm (67"), 180cm (71"), 185cm (73"), 190cm (75"), 195cm (77"), 200cm (79"), 205cm (81"), 210cm (83"), 215cm (85").
- **Bâtons tonkin "Colins 530"**. Poignées réglables. Rondelles plastique. Pour commander: mesurez de l'épaule au plancher. Dimensions en pouce approximatives. 120cm (47"), 125cm (49"), 130cm (51"), 135cm (53"), 140cm (56"), 145cm (57"), 150cm (59"), 155cm (61"), 160cm (62").
- **Chaussures "Igloo" pour ski de fond**. Empeignes en cuir, laçage rapide, chaude doublure peluche, semelle/talon "Nordic Norm" composition ton noir. Beige/brun. Largeur moyenne. Pointures (avec 1/2). Junior, 12-13, 1-3; dames, 4-8; hommes, 6-12. **Pour commander:** pour hommes: pointure de chaussure ordinaire. Pour dames: pointure de chaussure ordinaire sauf pour les pointures 8 1/2-10, commandez une pointure plus petite.
- **Fixations s'enclenchant**. Aluminium "anodized", repose-talon en plastique, dégagement rapide.

Rayon 758, au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

En vente jusqu'au mercredi 6 octobre, jusqu'à épuisement du stock

* Chaque Spécial Trans-Compagnie Simpsons est un article de première qualité, très demandé et représente une aubaine extraordinaire rendue possible grâce au pouvoir d'achat groupé des 19 magasins Simpsons à travers le Canada.



EN VILLE
FAIRVIEW
LES GALERIES D'ANJOU
LE CARREFOUR LAVAL

Le Chili ferme sa porte à trois députés canadiens

SANTIAGO (Reuter) — La junte chilienne a interdit à trois députés fédéraux canadiens de séjourner dans ce pays, a déclaré mardi un porte-parole de l'ambassade canadienne dans la capitale.

Dans un court communiqué, l'ambassade a tout simplement expliqué que cette visite à titre privé des trois parlementaires était prévue pour mardi, mais qu'elle avait été interdite par le gouvernement du Chili.

"L'ambassade n'a aucun autre commentaire à formuler sur le sujet", lisait-on sur le communiqué.

Il a été impossible de savoir si les trois Canadiens étaient déjà arrivés dans la capitale ou si on les avait informés de la décision de la junte avant qu'ils n'entreprennent le voyage.

Au ministère des Affaires étrangères, on s'est refusé à tout commentaire.

Dans un communiqué de presse diffusé plus tôt, la mission canadienne avait fait savoir que les députés Louis Ducloux (L-Montmorency), David Macdonald (PC-Egmont) et Andrew Brewin (NPD-Toronto Greenwood) seraient reçus mardi par le ministre chilien de la Justice, M. Michel Schweitzer; le



M. Andrew BREWIN

président de la Cour suprême, M. Jose Maria Eyzaguirre et d'autres fonctionnaires.

Invités des Églises
Dans une entrevue téléphonique,

M. Brewin a confirmé que le groupe avait été interdit de séjour au Chili où les trois députés espéraient discuter du cas des réfugiés chiliens en compagnie des fonctionnaires de ce pays.

Les parlementaires canadiens répondaient à une invitation du Conseil des Églises du Chili, un organisme représentatif de la plupart des confessions religieuses.

"Les autorités chiliennes nous ont fait savoir il y a plusieurs jours qu'elles n'éprouvaient guère d'enthousiasme à l'idée de notre venue, a dit M. Brewin.

"On n'est pas entré dans les détails, mais aucun doute ne subsistait sur leur état d'esprit.

"Les autorités chiliennes sont très susceptibles, vous savez, et j'ai déjà fait certaines affirmations peu aimables à leur sujet. Il est possible qu'on en ait eu vent à Santiago."

M. Brewin a dit encore que le groupe ne s'était pas laissé décourager par ce refus et que les trois députés projetaient déjà de visiter un autre pays à un sujet différent, mais il n'a fourni aucune précision supplémentaire.

Hurtig traite l'ambassadeur américain de fieffé menteur

OTTAWA (PC) — Un nationaliste canadien soutient que l'ambassadeur des États-Unis à Ottawa s'est rendu coupable de mensonge, de

tromperie, de duperie et de fausses représentations au cours d'allocutions prononcées au pays.

Selon M. Mel Hurtig, éditeur

d'Edmonton et ancien président du Comité pour un Canada indépendant, les Canadiens y gagneraient à ignorer les propos de l'ambassadeur Thomas Enders.

M. Hurtig qualifie même le diplomate américain de menteur et l'accuse de s'adresser aux Canadiens avec la même condescendance dont faisaient preuve les coloniaux du 18e siècle qui visitaient leurs possessions.

Selon M. Hurtig, l'ambassadeur américain éprouve beaucoup de difficulté à considérer le Canada comme un pays distinct des États-Unis.

Il va même jusqu'à le qualifier de fieffé menteur pour avoir répété à gauche et à droite que les Américains commençaient à réduire leurs investissements au Canada puisque leurs biens y étaient de moins en moins en sécurité.

La vérité est toute autre, explique M. Hurtig, les investissements américains au Canada augmentent à un rythme constant.

Un porte-parole de l'ambassade américaine a déclaré pour sa part qu'il croyait en la nécessité d'un débat franc et objectif entre les Canadiens et les Américains sur le type de liens qu'ils souhaitent entretenir.

Mais si M. Hurtig a tenu des propos aussi exagérés et abusifs, il ne sert à rien de les commenter.



Mel Hurtig, ex-président du Comité pour un Canada indépendant.



rabais \$9 — élégantes montres "Cavatina" de "Timex" pour dames

Prix ord. Simpsons 18.95 **995** ch.

Achetez-en 2 et économisez 20.91 2/1699

- Hâtez-vous! Venez faire votre choix au plus tôt.
- 4 modèles classiques des plus en vogue
- Montres tout-aller avec cadran à bâtonnets, facile à lire; résistantes aux chocs
- Courroie aspect reptile
- Profitez de ce rabais, achetez-en deux. Vous aimerez les offrir en cadeau.
- A. Boîtier ton or, courroie brune
- B. Boîtier ton or, courroie bourgogne
- C. Boîtier fini chrome, courroie noire
- D. Boîtier ton or, courroie marine

Rayon 703, au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Venez voir ce que vous pouvez
faire de vos propres mains...

JEUDI — VENDREDI — SAMEDI

FOIRE D'ARTISANAT

AU NOUVEAU 3^e DU CENTRE-VILLE CHEZ DUPUIS

COURS ET DÉMONSTRATIONS PAR
LES MEILLEURS SPÉCIALISTES

- TRICOT • CROCHET • MACRAMÉ
- TAPISSERIE • COUTURE • ARTISANAT

VENEZ VOIR COMME C'EST SIMPLE
D'OCCUPER SES LOISIRS EN CRÉANT DES
"PETITS CHEFS-D'OEUVRE" BIEN À SOI

UNE FOIRE D'ARTISANAT À SUCCÈS

Cet événement a connu un énorme succès l'an dernier. Cette
année Dupuis s'est surpassé.

ATTENTION! ATTENTION!

Vous n'êtes pas tenue d'acheter quoi que ce soit pour participer.

OÙ ET QUAND?

Chez DUPUIS au 3^e étage
jeudi 30 sept. de 10 h 00 à 20 h 00
vendredi 1^{er} oct. de 10 h 00 à 20 h 00
samedi 2 oct. de 11 h 00 à 16 h 30

DE NOMBREUX PRIX DE PRÉSENCE

Sans aucune obligation de votre part, votre seule présence suffit.
Ne manquez pas ça.

VOUS POUVEZ GAGNER:

1. Une machine à coudre portative "White" d'une
valeur de 240.00
2. 1 tapisserie finie de CANADIAN TAPESTRY
3. 1 nécessaire à tapis de
PATON'S BALDWIN
4. 1 panier de tricot de
DIAMOND YARN contena-
nt: un étui pour aiguilles
à tricoter, 3 livres de tri-
cot, 1 paquet de laine
"Daquiri"
5. 1 sac à tricot de DIA-
MOND YARN contenant:
un étui avec crochets "In-
ox", 1 paquet de laine "I-
roise Sport", 3 livres de
tricot.
6. 3 paquets de laine "Bour-
rask" de DIAMOND
YARN
7. 1 trousse pour macramé
de DIAMOND YARN
8. 1 trousse pour coussin de
DIAMOND YARN
9. 1 nécessaire à tapis de
ARONELLE
10. 1 canevas à tapis de
PRODUCTIONS RI-
CHARD
11. 1 canevas à tapisserie de
PRODUCTIONS RI-
CHARD
12. 1 métier sur pied — 36 po.
de BRUNEAU
13. 1 boîte de 72 bobines de
fils "Drima" de COATS
14. 1 nécessaire à tapis de
ARONELLE



Mme Juliette de Belder
de la maison Dupuis, sera parut vous
pour répondre à toutes vos questions et
vous renseigner sur la confection de vos
travaux à l'aiguille et au crochet.

Profitez de la foire d'arti-
sanat Dupuis pour avoir
une vue d'ensemble des
"passe-temps" d'artisanat.
Choisissez celui qui con-
vient le mieux à votre per-
sonnalité... des experts-
conseils s'empresseront de
vous aider.



L'ART DU CROCHET

Madame Thérèse Doucet de la com-
pagnie "J.P. Coats" vous prodiguera ses
précieux conseils pour l'exécution de tra-
vaux au crochet.



ARTISANAT CANADIEN

"Productions Richard". Démonstration
assurée par Madame Jocelyne Desma-
rais. Pièces exclusivement canadiennes,
signées par des artistes québécois.



TAPISSERIE "CANADIAN TAPESTRY"

Canevas peints à la main. Exposition de
pièces murales. Démonstration de petit
ou gros point faite par Madame France
Harvey Duchesne.

UN COURS DE TAPISSERIE

Monsieur Frédéric de la maison "Can-
adian Tapestry" sera heureux de vous
donner un cours sur les différents points
de tapisserie. (Pour 10 à 15 personnes
seulement dans un bureau approprié —
durée d'une heure). 10h00 à 11h00 —
13h00 à 14h00 — 15h00 à 16h00 — 17h00
à 18h00 — 19h00 à 20h00.



TRICOT "PATON'S BALDWIN"

La mode est au gros tricot... confec-
tionnez le vôtre avec la laine "Naturgarn".
Démonstration de tricot et tapis par
Madame Boucher.



LES TAPISSERIES

Madame Therrien de la compagnie "Bel-
ding Corticelli" sera fière de vous présen-
ter les tapisseries importées, reprodu-
ctions des grands maîtres exécutées au
petit point.



LES TRAVAUX D'AIGUILLE

Monsieur Léopold Buchanan vous dé-
montrera cet art du travail à l'aiguille et
vous donnera toutes les explications né-
cessaires à la réalisation de votre toile.
Grand choix de canevas peints "A. Bru-
neau de Canada Ltd."



LE POINT FOURRURE

Madame Dupuis vous fera la démon-
stration du point fourrure utilisé pour la
confection de coussins; elle confectionnera
également des pièces murales en "Sha-
gnelle". De "Aronelle Textile Ltd".

PINGOUIN

Rencontrez Madame Solange Brien de la
Compagnie Pingouin. Elle vous donnera
de précieux conseils, et vous présentera
de très jolis modèles de tricot. En plus,
tapis et pièces murales pour tous les
goûts et tous les intérieurs.



LE MACRAMÉ

Madame Angèle Richer se fera un plaisir
de vous initier à cet art. Vous pourrez
admirer de très belles réalisations... im-
portations de la compagnie "Diamond
Yarn".



LE TRICOT

Avec "Diamond Yarn", vous aimerez tri-
coter. Madame Isabelle Gobeil, conseil-
lère experte connue de tous sera présente
pour répondre à toutes vos questions et
sera ravie de vous présenter les modèles
de la collection automne-hiver de la com-
pagnie "Diamond Yarn".



VENEZ RENCONTRER MADAME ANGELINA DIBELLO...

Elle vous expliquera comment vous servir
de son tout dernier patron "Gabarits" de
pantalons pour toute la famille. Jeudi 30
septembre seulement de 12h00 à 13h30.

Sortez de l'ordinaire!
venez chez

DUPUIS

hockey

LIGUE MAJEURE (QUE)

hier

CORNWALL 5, T-RIVIÈRES 2

DEMAIN

MONTRÉAL 4 SOREL

T-RIVIÈRES 4 HULL

CLASSEMENT

(Division Frank Dillo)

Équipe	m	g	p	nb	pts
Québec	5	3	1	23	21
T-Rivières	5	2	1	33	20
Chicoutimi	5	2	3	25	33
Sorel	4	1	3	15	25
Shawinigan	4	0	3	1	4

(Division Robert Label)

Équipe	m	g	p	nb	pts
Cornwall	4	4	0	19	7
Sherbrooke	5	3	2	28	23
Laval	6	2	3	1	25
Montréal	4	2	0	23	16
Hull	4	2	2	0	14

COMPTEURS

Joueur	B	A	Pts
Dalpé, T.-Riv.	6	8	14
Picard, Mont.	5	8	13
Valve, Sherb.	6	6	12
David, T.-Riv.	5	7	12
Locas, Chi.	5	6	11
Reeves, K. Mont.	4	7	11
Richer, Y. T.-Riv.	4	7	11
Gillis, J. Sherb.	3	8	11
Savard, J. Qué.	5	5	10
Parenteau, G. Sorel	4	6	10
Turcotte, D. Qué.	4	6	10
Dufresne, D. Chi.	3	7	10

SOMMAIRES

hier

CORNWALL 5, T-RIVIÈRES 2

PREMIÈRE PÉRIODE

1 Cornwall: Crombeen (MacGregor) 6:01

2 Cornwall: Barden (Ingram et Geoffrion) 17:10

3 Cornwall: Conroy (Gibb) 18:14

PUN.: Dandurand T.-Riv. 2:20; Rintoul Corn. 6:44.

DEUXIÈME PÉRIODE

4 Cornwall: Crawford (Rintoul et Allison) 4:20

5 T-Rivières: Dalpé (David et Couturier) 17:25

PUN.: Ingram Corn. 12:02; Simard T.-Riv. (5) 18:30; MacGregor Corn. (5) 18:30.

TROISIÈME PÉRIODE

6 T-Rivières: Richer (sans aide) 12:46

7 Cornwall: MacGregor (Kojala) 14:10

PUN.: Couturier T.-Riv. 2:07; Allison Corn., 9:27; Dandurand T.-Riv. 12:05.

LANCERS

T-RIVIÈRES 20 4 20-44

CORNWALL 10 12 9-31

GARDIENS

T-RIVIÈRES Cloutier

CORNWALL Sanvido

Assistance: 1,897

COURSES

INSCRITS

PREMIÈRE COURSE

Ambie non-gagnants de 3 courses

BOURSE \$2,600

8 Keytothechy Y. Gamache 5-2

1 George J. J. Hébert 3-1

2 Jelliner K. Waples 4-1

4 Mighty Michael E. Bernard 9-2

5 Kenwood Nancy A. Boucher 5-1

6 Kady Nick M. Picard 6-1

7 Armistice I. Pelland 7-1

3 Jersey Volo S. Grisé 8-1

DEUXIÈME COURSE

Ambie non-gagnants de 1 course

BOURSE \$2,000

6 Colonel L. Bar R. Samson 5-2

8 Inca Angus G. Gendron 3-1

7 Jo Jo Byrd B. Côté 4-1

2 Ambro R. Y. Desjardins 9-2

4 Captain Mar R. Bourgeois 5-1

1 Cabonga Nova M. Picard 6-1

3 Aristotee Bee Y. Poirier 8-1

5 Cresus Bee R. Meilleur 8-1

TROISIÈME COURSE

Ambie non-gagnants de 3 courses

BOURSE \$2,600

1 Dulany H. J.-P. Charon 5-1

3* Ralph Lobell G. Gendron 3-1

8 Road To Glory Y. Plouffe 4-1

6 Mindy B. Chip J. Hébert 9-2

7 Le Guépard R. Samson 5-1

2 Catherine Vet S. Grisé 6-1

4 Mars Eclair R. Bourgeois 8-1

5 Turbulance M. Picard 8-1

QUATRIÈME COURSE

Ambie non-gagnants de 1 course au mutuel à vie

BOURSE \$2,000

6 Sheet Music K. Waples 5-2

7 Spin N Glory S. Grisé 3-1

2 Hamish Hanover N. Hébert 4-1

1 Candelabra Y. Gamache 9-2

4 Ambro Riegler G. Gendron 5-1

8 John B. J.-P. Gauthier 6-1

3 Tempered Byrd R. Samson 8-1

5 Freight Transport C. Emond 8-1

CINQUIÈME COURSE

Ambie non-gagnants de 150.

BOURSE \$2,000

4 Cherish's C. S. Boucher 5-2

2 Summer Soldier G. Gendron 3-1

6 Quaker Lady W. Norris 4-1

5 National Freight A. Lavalée 9-2

1 First Strike Y. Plouffe 5-1

3 Omaha Time Y. Gamache 6-1

7 Fulla Kicks J. D. Bédard 8-1

8 Sailing Gaily S. Bouchette 8-1

SIXIÈME COURSE

Ambie non-gagnants de 1 course au mutuel à vie

BOURSE \$2,000

3 Spoiled Princess G. Gendron 5-2

1 Blythe Hill M. Bourgeois 3-1

7 Tida's Right S. Grisé 4-1

2 Keystone Time I. Aubin 9-2

6 Butterfly Frost M. Dostie 5-1

4 Joan Victory Y. Gamache 6-1

5 Hickory Leader S. Brisson 8-1

8 Hanker Kash M. Giguère 8-1

SEPTIÈME COURSE

Ambie non-gagnants de \$150.

BOURSE \$2,000

3 Opening C. K. Waples 5-2

8 Lisa's Lucky A. Boucher 3-1

2 H. T. Noah C. Côté 4-1

4 Tarzan Lobell R. Samson 9-2

5 Peasche King S. Boucher 5-1

1 Ambro Sadie T. Miller 6-1

6 Racing Rhythm Y. Poirier 8-1

7 Leading Star P. Robillard 8-1

HUITIÈME COURSE

Ambie non-gagnants de 3 courses à vie

BOURSE \$2,600

8 J. Rome S. Boucher 5-2

6 Bourbon County B. Côté 3-1

2 Pawnee Lobell C. Côté 4-1

1 Black Drummond A. Veilleux 9-2

3 Sinous J.-P. Charon 5-1

7 Maple H. F. R. Samson 6-1

4 Lady Coral Y. Gamache 8-1

5 Gem Mamie G. Filon 8-1

NEUVIÈME COURSE

Ambie à réclamer \$10,000

BOURSE \$3,400

3 Vikki Cash N. G. Gillon 5-2

2 Arugon Pas nommé 3-1

4 Pacelast Pick J. Hébert 4-1

6 Silent Slade A. Boucher 9-2

7 Vine Time R. Gingras 5-1

5 Little Buxx M. Bourgeois 6-1

1 Radiant Red J.-P. Gagnon 8-1

8 Miss Caillelette G. Gendron 8-1

DIXIÈME COURSE

Ambie non-gagnants de \$150.

BOURSE \$2,000

7 Shout J.-P. Gagnon 5-2

2 Deputy Hill R. Bruyère 3-1

1 Lord S. H. G. Gendron 4-1

4 Irene Barmin W. Norris 9-2

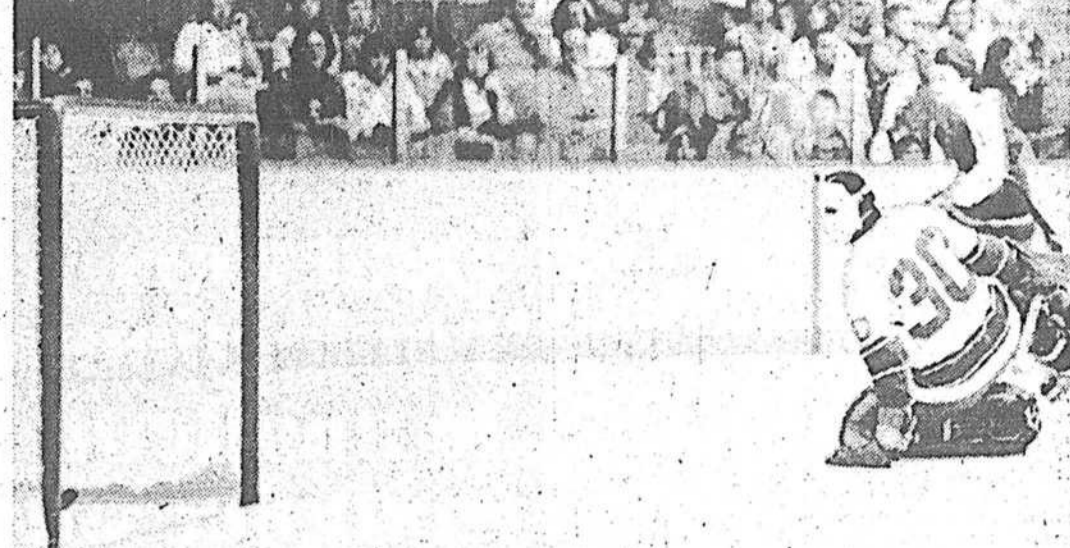
6 Aquarius Zip Par nommé 5-1

8 Best of Drummond A. Veilleux 6-1

5 Kenwood T. C. Emond 8-1

3 Parkway Chad R. Samson 8-1

LES PETITES ANNONCES
DE
la presse
UN VRAI COUP DE POUCE
285-7111



Cesare Maniago, le nouveau gardien de buts des Canucks de Vancouver, a accordé quatre buts aux Maple Leafs de Toronto hier soir et les Canucks se sont inclinés 4-3. Maniago avait été obtenu au cours de l'été des North Stars du Minnesota en échange du gardien Gary Smith.

RABAIS DE 25% SUR LA PEINTURE C.I.L. (TOUT NOTRE STOCK)

RABAIS DE 10% SUR LES TEINTURES À BOIS ET L'URÉTHANE

POURQUOI PAYER PLUS CHER?

LES PRIX COURANTS DE LACROIX SONT DES PRIX SPÉCIAUX DURANT TOUTE L'ANNÉE

ISOLANT FIBRE DE VERRE (VAPORIFUGE SUR UN CÔTÉ)

R7 (2' x 15" x 150 pi car	\$1080
R7 (2' x 23" x 230 pi car	\$1660
R10 (3' x 15" x 105 pi car	\$1060
R10 (3' x 23" x 161 pi car	\$1630
R12 (4") 15" x 90 pi car	\$1062
R12 (4") 23" x 138 pi car	\$1630
R20 (6") 15" x 50 pi car	\$ 965
R20 (6") 23" x 76 pi car	\$1475
ADHESION PAR FRICTION R7 (2' x 15" x 150 pi car	\$ 975
R7 (2' x 23" x 230 pi car	\$1500
ADHESION PAR FRICTION R10 (3' x 15" x 105 pi car	\$ 975
R10 (3' x 23" x 161 pi car	\$1490
ADHESION PAR FRICTION R12 (4") 15" x 90 pi car	\$1000
R12 (4") 23" x 138 pi car	\$1535
ADHESION PAR FRICTION R20 (6") 15" x 50 pi car	\$ 925
R20 (6") 23" x 76 pi car	\$1410

FEUTRE ASPHALTE No 15 36" x 432 pi. car. \$595 le rouleau	PAPIER D'ALUMINIUM 36" x 600 pi car. \$795 le rouleau
BARDEAUX 210 lb Auto-scellement \$1525 le carreau	MOUSSE ISOLANTE RIGIDE 1" x 4' x 8' \$255 la feuille 2" x 4' x 8' \$510 la feuille
RUBAN POUR JOINTS 500 pieds \$160 le rouleau	PANNEAUX MURAUX EN GYPSE 2' x 4' x 8' \$275 1/2" x 4' x 8' \$290
ISOLANT MICAFIL 3 pi cu. par sac \$235 le sac	CIMENT PORTLAND 80 lb \$209 le sac CIMENT À MAÇONNERIE 67 lb \$151 le sac
MIXKOTE 12.5 kg \$635 le sac	PLÂTRE -50 lb \$155 le sac
CONTRE-PLAQUÉ 4' x 8' BC FIR - GIS 3/4" \$1025 1/2" \$1325 1/4" \$1495 3/8" \$1725	MASONITE ORDINAIRE 1/4" x 4' x 8' \$325 TREMPE 1/4" x 4' x 8' \$695 PERFORÉ 1/4" x 4' x 8' \$485

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, COMPOSEZ 332-2310
ACCÈS FACILE DE L'EST OU DE L'OUEST
DE LA TRANSCANSADIENNE. PRENDRE L'AUTOROUTE MIRABEL NORD, PUIS LA SORTIE HENRI-BOURASSA (Sortie 8)
PAYEZ ET EMPORTEZ
LACROIX BUILDERS SUPPLY
3205, BOUL. PITFIELD, SAINT-LAURENT
Ouvert tous les jours de 9h à 17h30. Fermé le samedi **332-2310**

Vous pourriez être à Moscou en 1980!

Participez au Sweepstake Olympique White Swan dès maintenant!

Premier prix: Moscou. Pour la plupart des gens, il n'y aura eu que les Olympiques de Montréal. Pour vous, il pourrait y avoir les Jeux de Moscou en 1980. Le prix comprend le voyage en avion, les repas, l'hôtel, un spectacle et des billets pour les Olympiques.

12,000 reproductions en couleur de la Cérémonie d'ouverture. 1,000 par semaine.

Chaque semaine, pendant 12 semaines, les 1,000 premiers gagnants du Sweepstake Olympique White Swan recevront une magnifique reproduction en couleur de la Cérémonie d'ouverture de la 21^{ème} Olympiade à Montréal. Chaque reproduction mesure 12" x 16".

recevront "gratuitement" une reproduction en couleur 12" x 16" de la Cérémonie d'ouverture des Jeux de Montréal.

4. Le concours se termine le 3 décembre 1976. Le tirage au sort se fera parmi toutes les participations reçues à midi le 15 décembre 1976. Les personnes choisies devront répondre correctement à une question d'habileté et d'arithmétique dans un temps limité, avant d'être déclarées gagnantes.

5. Toutes les participations deviennent la propriété de la compagnie Produits Forestiers E.B. Eddy Limitée et aucune ne sera retournée. Les Produits Forestiers E.B. Eddy Limitée se réserve le droit de publier le nom du gagnant. Les décisions de l'organisme indépendant chargé d'arbitrer le concours sont sans appel.

6. Ce concours est ouvert à toute personne résidant au Canada et âgée de 18 ans et plus, sauf aux employés et membres de leur famille immédiate de la compagnie Produits Forestiers E.B. Eddy Limitée, à ses filiales, agents, agences de publicité et à l'organisme indépendant chargé d'arbitrer le concours.

7. Pour recevoir le nom du gagnant, envoyez une enveloppe avec votre adresse, port payé, six mois après le tirage final le 15 décembre 1976, à: Sweepstake Olympique de Moscou White Swan, liste des gagnants, C.P. 6399, Montréal, Québec H3C 3L2.

8. Ce concours est assujéti aux lois et règlements fédéral, provincial et local.

Vous pourriez être à Moscou en 1980! Devenez un gagnant Olympique White Swan.

SWEESTAKE OLYMPIQUE WHITE SWAN.
Oui, je veux aller aux Jeux de Moscou.
Ci-joint, une étiquette White Swan.

NOM _____
ADRESSE _____
No DE TÉLÉPHONE _____

CHEZ **D**dionne

LES Viandes

FONT LE REPAS!

BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"
BIFTECK de RONDE
DÉSOSÉE TRANCHE COMPLÈTE

\$1.17
lb

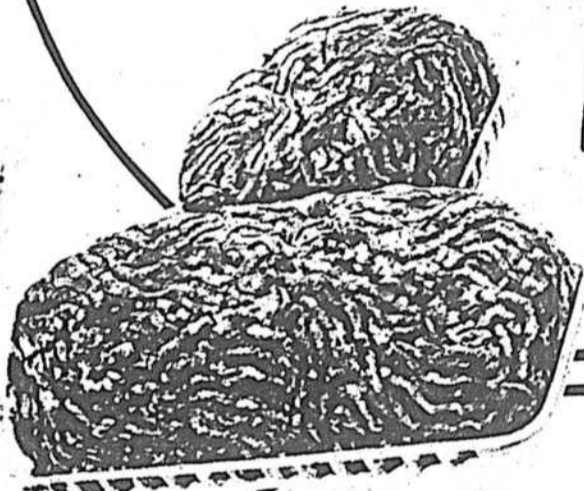


BOEUF HACHÉ

MI-MAIGRE
FRAIS HACHÉ

lb

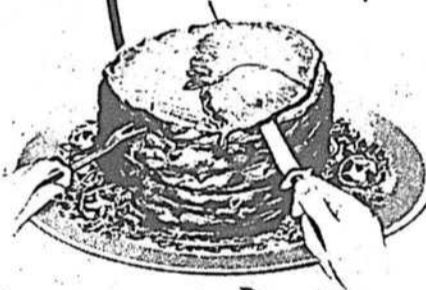
78¢



BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"

RÔTI OU BIFTECK
de **POINTE de SURLONGE**

\$1.58
lb



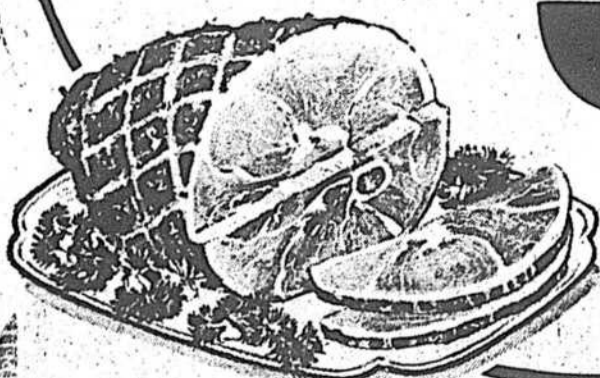
JAMBON

DANS LA FESSE PRÊT À MANGER

DÉCOUENNÉ ET
SURPLUS DE GRAS
ENLEVÉ

LES DEUX BOUTS

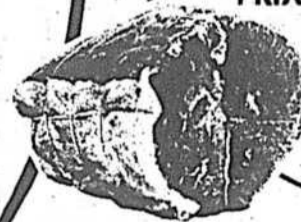
95¢
lb



BOEUF CANADA
CATÉGORIE "A"

RÔTI de CROUPE
PARTIE DU BAS OU SILVERSIDE

BAS PRIX **\$1.17**
lb



SAUCISSE
FRAÎCHE PORC ET BOEUF

EN VRAC
TAILLEFER **79¢**
lb

FOIE DE BOEUF
TRANCHÉ ET DÉCONGÉLÉ

35¢
lb

QUART
de **JAMBON CUIT**
CRYOVAC LAZY MAPLE

\$1.79
lb

PETIT
ROULÉ MIDGET
FUMÉ ET DÉSOSÉE

SWIFT PREMIUM **\$1.39**
lb

SAUCISSE FUMÉE

SWIFT PREMIUM PQT
2 lb **\$1.59**
lb

NOUS NOUS RÉSERVONS
LE DROIT DE LIMITER
LES QUANTITÉS

830, boulevard Taschereau
GREENFIELD PARK
501 est, rue Mont-Royal
COIN BERRI

7640, rue Viau (Saint-Léonard)
COIN MÉTROPOLITAIN
605, boulevard Labelle
CHOMÉDEY

5220, avenue Verdun (Verdun)
COIN DES MARCHAIS
3185 est, rue Beaubien
ENTRE 9^e ET 10^e AVENUE

2323 est, boul. Henri-Bourassa
COIN DE MARTIGNY
10455, boul. Saint-Laurent
ENTRE PRIEUR ET FLEURY

1001, rue Saint-Georges
(SAINT-JÉRÔME)
1115, boulevard Décarie
(VILLE SAINT-LAURENT)

PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'AU MARDI
5 OCTOBRE
1976

dépêches

DANS SES MEMOIRES, Richard Nixon déclare que l'affaire Watergate fut un scandale partisan utilisé par ses ennemis pour l'abattre, qu'il est innocent et qu'il a été victime d'une grande injustice. C'est ce que révèle le "New York Times" dans une dépêche de Londres citant des "sources informées du monde de l'édition". Selon le journal, Nixon nie toute responsabilité personnelle et admet seulement avoir commis une erreur de jugement. S'il a démissionné, c'est pour empêcher de diviser la nation par un procès d'impeachment prolongé.

DANIEL SCHORR, ce journaliste suspendu par la direction de CBS en attendant les résultats d'une enquête du Congrès pour déterminer les sources d'une information que Schorr avait dévoilée, vient de démissionner. Schorr qui a travaillé pendant 23 ans pour CBS, dans sa lettre de démission, précise que son "retour pourrait être une source de tension au sein de l'organisation". Schorr ayant refusé de dévoiler ses sources, le président de CBS y a fait allusion en mentionnant que, par ce geste, "Schorr avait rendu un immense service à la cause du journalisme".

LE CHAT OU LE RADAR? Il semble que ce soit les deux. C'est du moins ce qu'a dit le capitaine Vassilov Iakimenko du chalutier soviétique "Dzuklya", surpris samedi en train de pêcher près des îles Sorlingues dans les eaux territoriales britanniques, au tribunal de Plymouth hier. Un radar en panne m'a désorienté, a-t-il fait valoir. Réponse de la Cour: 250 livres d'amende pour violation des eaux territoriales britanniques. Quant au chat Tovaritch — passager clandestin à bord — le capitaine n'avait pas le droit de le débarquer en raison de la réglementation antirabique en Grande-Bretagne. A lui seul, le chat a coûté 200 livres d'amende au capitaine.

UN GROUPE de quatorze intellectuels libéraux polonais ont constitué un comité de défense des ouvriers, victimes des répressions à la suite des manifestations ouvrières de juin dernier en Pologne. Tout comme l'évêque polonais qui a publiquement et fermement pris la défense des détenus, le comité demande leur amnistie et dénonce les brutales répressions qui, selon eux, frappent de nombreux travailleurs ayant manifesté leur mécontentement après l'annonce de l'importante hausse des prix des denrées alimentaires.

GIBRALTAR vote aujourd'hui. Les 16,000 électeurs du rocher ont à choisir les 15 députés de la chambre locale. Le chef du parti travailliste, sir Joshua Hassan, pourra conserver le pouvoir en ralliant un ou deux indépendants. Il a adopté une attitude prudente à l'égard de l'Espagne qui impose un blocus au rocher depuis huit ans. Face au parti travailliste se présentent huit candidats du parti démocratique qui souhaitent obtenir une constitution de Londres afin d'avoir les mains libres pour négocier avec Madrid.

LE SERVICE secret américain a participé hier à l'enquête sur l'explosion de quatre bombes formées de bâtons de dynamite à Quincy, dans l'Illinois, en raison du passage dans la région du candidat républicain à la vice-présidence, le sénateur Robert Dole. L'explosion a fait un mort, un blessé grave et plusieurs blessés légers. L'explosion s'est produite dans une usine de compresseurs de la ville alors qu'une équipe de spécialistes de l'armée tentait de désamorcer l'engin. Il ne semble y avoir aucun lien entre ces attentats et le passage de M. Dole, mais on rappelle à Quincy qu'au début de l'année, le puissant syndicat des Teamsters avait tenté de prendre le contrôle de l'usine.

L'ILE MAURICE a accusé, au cours d'un débat sur la Namibie au Conseil de Sécurité, les Etats-Unis de financer "un gouvernement fantoche" en Namibie acceptable à l'Afrique du Sud. M. Ramphul a déclaré que plusieurs avocats américains grassement payés conseillaient "le gouvernement fantoche de Clemens Kapuno" chef de la tribu Herrero. D'après M. Ramphul, les Etats-Unis garantiraient les frontières de l'Afrique du Sud en échange d'une solution manipulée des problèmes rhodésien et namibien.

POUR CASTRO, en ce qui concerne Cuba, il n'y a pas eu jusqu'à présent de bon président américain. Le programme républicain lui semble toutefois "plus hostile" à Cuba que le programme démocrate et, à propos de l'Afrique australe, Fidel Castro estime que les critiques de Carter contre l'apartheid sud-africain sont plus catégoriques que celles du secrétaire d'Etat Kissinger qu'il trouve "vagues".

Sadate dénonce l'offensive syrienne contre les Palestiniens au Liban

d'après AP, AFP, UPI et Reuter
LE CAIRE — Le président Sadate de l'Egypte a dénoncé en des termes particulièrement sévères l'offensive lancée par les forces syriennes, appuyées par les milices libanaises de droite, contre les forces libano-palestiniennes dans le secteur de la Montagne autour des villages d'Al-ley et d'Hammana.

Le chef de l'Etat égyptien, qui s'adressait à l'assemblée du parti unique égyptien, a affirmé que la Syrie, par ce nouveau coup porté à la Résistance palestinienne, marque "un point noir dans l'histoire arabe" et qu'elle sera "perdante, quoi qu'elle fasse".

L'attaque du président Sadate contre la Syrie a été profonde et soutenue, il est même allé jusqu'à se demander "si la prise d'otages de l'hôtel Sémiramis, dimanche à Damas, n'a pas été organisée par le parti Baas syrien dans le but de discréditer les Palestiniens".

L'offensive syrienne contre les positions palestiniennes et libanaises de gauche dans la Montagne, semble être appuyée par quelque 3,500 hommes et une centaine de chars. On ne rapporte jusqu'ici aucune intervention de l'aviation syrienne.

Les dirigeants de la droite chrétienne libanaise avaient jusqu'ici exigé le départ des libano-palestiniens de leurs positions dans la Montagne comme préalable à toute négociation de paix. Il semble maintenant que les Syriens aient décidé de les en déloger par la force.

Echec pour Le Caire

Cette offensive syrienne risque d'avoir sérieusement compromis les progrès fragiles des récentes négociations qui se sont déroulées au Caire entre le président Sadate et différents leaders libanais en vue de la réunion prochaine d'un sommet en Arabie Saoudite.

Telle est l'impression des observateurs à la lumière du discours que le président Sadate a prononcé à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Nasser.

M. Kamak Joublatt, le chef de la gauche libanaise, qui était arrivé au Caire lundi pour des entretiens avec le président Sadate, était au premier rang des auditeurs du chef de l'Etat égyptien.

La double offensive des forces syriennes et des milices de la droite chrétienne se déroulent à moins de 20 milles de Beyrouth sur la route de Damas et a pour objectif de prendre en tenaille les forces libano-palestiniennes.

Positions stratégiques

Ces offensives ont débuté à l'aube, précise Radio Beyrouth (gauche). Elles avaient été précédées de barrages d'artillerie et de roquettes.

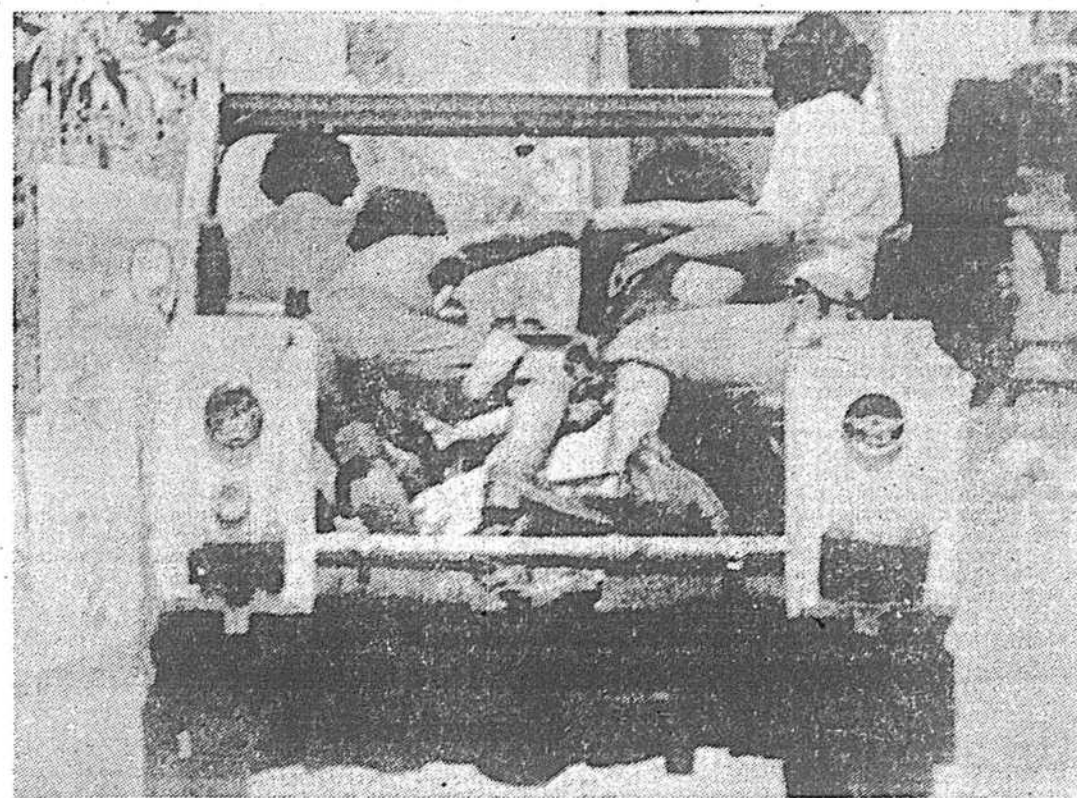
Trente heures après le déclenchement de la double offensive, la situation militaire est aujourd'hui des plus incertaines.

Selon M. Bechir Gemayel, chef militaire des forces libanaises, trois villages du Metn sont tombés ce matin aux mains des forces libanaises. Il s'agit des villages de Knaïsse, Arbanieh et Qsaïbe. Les forces libanaises procèdent au ratissage du bourg proche de Salima, qui est sur le point de tomber, a ajouté M. Gemayel.

Un porte-parole du commandement central palestino-progressiste a annoncé, pour sa part, que des combats extrêmement violents opposent les deux parties dans la région de Salima où les isolationnistes (conservateurs) tentent d'effectuer une percée. Le porte-parole a affirmé que plusieurs dizaines de miliciens conservateurs ont été tués ou blessés.



Le président Sadate



Des Palestiniens évacuent l'un de leurs camarades blessés hier près de la ligne de démarcation entre les secteurs de la droite et des progressistes à Beyrouth où les combats continuent même si, hier, l'essentiel des affrontements se déroulait entre les forces syriennes et libano-progressistes dans la Montagne.

Gromyko propose un traité mondial contre le recours à la force

d'après Reuter, AFP, PA, UPI

NATIONS-UNIES — Par la voix de son ministre des Affaires étrangères, M. Andreï Gromyko, l'Union soviétique a proposé, hier, à l'Assemblée générale de l'ONU, la conclusion d'un traité mondial interdisant le recours à la force dans les relations internationales avec une exception notable: les pays arabes et les mouvements de libération. Tandis que l'Allemagne de l'Ouest proposait la rédaction d'une convention internationale contre la prise d'otages et la piraterie aérienne.

S'adressant, en effet, à l'Assemblée générale, M. Gromyko a expliqué que l'idée essentielle de ce projet visait à contraindre toutes les parties, dans leurs relations mutuelles comme dans leurs relations internationales, à s'abstenir de recourir à la force ou à menacer d'y recourir, qu'il s'agisse d'une action dirigée contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un Etat ou d'une action qui ne serait pas comptable d'une manière ou d'une autre avec les objectifs des Nations unies.

Le représentant de l'Union soviétique a toutefois souligné qu'il existait des divergences fondamentales entre le déclenchement d'hostilités à des fins agressives et le droit légitime de repousser l'agression ou d'en éliminer les conséquences. "Les Arabes peuvent-ils par exemple se réconcilier à l'idée d'avoir perdu leurs terres? Et les peuples colonisés n'ont-ils aucun droit à combattre pour l'indépendance jusqu'à la victoire finale? M. Gromyko a lui-même répondu à ces questions: "Ils en ont le droit inaliénable".

Le ministre Gromyko a également approuvé l'appel lancé à Colombo par les pays non alignés en faveur d'une session extraordinaire de l'Assemblée des Nations unies consacrée au problème du désarmement. En approuvant cet appel, l'Union soviétique a modifié sa position qui était jusqu'à présent de réclamer une conférence mondiale distincte des travaux de l'ONU.

Comme lors des précédentes sessions, M. Gromyko a consacré une grande partie de son discours à la

course aux armements et à la nécessité de prendre des mesures de désarmement.

Les prises d'otages

Quant au ministre des Affaires étrangères ouest-allemand, M. Hans Dietrich Genscher, son discours a porté essentiellement sur la question importante et urgente intitulée "Mesures internationales contre la prise d'otage". Le ministre n'a jamais utilisé le mot "terrorisme", apparemment, dans l'espoir d'éviter des réactions qui, ces quatre dernières années, ont empêché de s'attaquer au problème global de la violence terroriste. De nombreux pays africains et arabes ont exprimé la crainte qu'une telle initiative ne puisse être dirigée contre ce qu'ils considèrent comme des mouvements légitimes de libération.

Enfin dans différentes interventions, la plupart des orateurs ont abordé la question de la Namibie (Sud-ouest africain) suggérant parfois d'imposer un embargo sur les armements destinés à l'Afrique du Sud.

Cuba reviserait son plan quinquennal

LA HAVANE (Reuter) — La chute des cours du sucre sur le marché international et l'augmentation des prix à l'importation pourraient contraindre Cuba à réviser son plan quinquennal 1976-80. S'entretenant avec des journalistes, lundi soir, lors d'une réception, M. Fidel Castro a rappelé que le cours du sucre était tombé de moitié ces derniers mois, passant à moins de huit cents la livre. Le sucre représente plus de 80 p. cent des revenus de Cuba à l'exportation et le premier ministre a laissé entendre que le commerce avec les pays capitalistes, lequel représentait l'an dernier à peu près 55 p. cent des échanges commerciaux de l'île, était actuellement réduit.

Rhodésie: Smith accuse Kissinger de mauvaise foi

d'après UPI, AFP, AP et Reuter

Les interprétations divergentes du "plan anglo-américain" sur la Rhodésie, dont on ne connaît d'ailleurs que les versions présentées par les protagonistes immédiats du conflit, continuent d'affluer, le premier ministre Ian Smith accusant hier les Etats-Unis de mauvaise foi, le président tanzanien Julius Nyerere accusant Washington d'avoir reculé devant le régime Smith et Henry Kissinger affirmant qu'"une percée a été faite".

"Lors de nos entretiens de Pretoria, raconte un communiqué gouvernemental publié à Salisbury, M. Kissinger a dit que le projet de règlement constituait un plan global à prendre ou à laisser, qu'il avait déjà reçu l'approbation de Londres, de Washington et des capitales africaines et que les seules questions négociables avaient trait à la présidence du Conseil d'Etat et aux portefeuilles de la Défense et de l'Intérieur.

"Ces questions ont donc été résolues et, le 22 septembre, Washington nous a informé que le plan final avait été accepté par la Zambie et la Tanzanie", poursuit le communiqué.

M. Smith n'a prononcé son discours que le 24 septembre, et dans ce discours il annonçait que les trois postes "négociables" seraient tenus par des Blancs.

Salisbury s'étonne donc que le secrétariat d'Etat américain dise, d'abord, que les Etats africains "n'ont pas rejeté ses propositions", ensuite, que la voie est ouverte aux négociations.

"Nous ne voyons pas ce qu'il y a de plus à négocier, dit le communiqué, puisque, dans son message du 22 septembre, Washington nous assurait qu'aucune nouvelle exigence ne serait formulée."

Version différente

A Dar-ès-Salaam, c'est un son de cloche fort différent qu'a lancé le président Nyerere lorsqu'il a dit, au cours d'une conférence de presse, que M. Kissinger a cédé à M. Smith sur la question des trois postes "pour que Salisbury accepte l'indépendance de la Rhodésie en deux ans et pour éviter un exode des Blancs".

M. Nyerere a déclaré que Britanniques et Américains ont tendance à raisonner sur une durée de deux ans

pour l'accession de la majorité noire au pouvoir et sur la nécessité d'empêcher l'exode des Blancs.

Or, a dit M. Nyerere, les chefs d'Etat africains envisagent l'instauration du pouvoir majoritaire en Rhodésie dans un délai de quatre à six semaines, et si dans ce délai, un gouvernement provisoire à majorité noire est formé en Rhodésie, "je considérerais que la navette de M. Kissinger a été un succès".

Par ailleurs, a-t-il rappelé, "j'ai toujours dit qu'au moment où la majorité accèderait au pouvoir en Rhodésie, la plupart des racistes blancs qui n'acceptent pas la loi de

la majorité voudront quitter le pays".

A Washington, pourtant, M. Kissinger continue d'afficher un "optimisme prudent" en affirmant que "toutes les parties au conflit ont exprimé leur vif désir de négocier" et qu'"un progrès évident est à prévoir d'ici une semaine" après la mission conjointe de l'Américain William Schaufele et du Britannique Ted Rowlands au Botswana, où les deux émissaires comptent s'entretenir avec les dirigeants africains assistant aux Fêtes de l'indépendance.

L'impunité promise à Belenko s'il rentre

MOSCOU (Reuter, AFP, UPI)

— La femme et la mère du lieutenant Victor Belenko, le pilote du Mig-25 qui a atterri au Japon le 6 septembre dernier et a obtenu l'asile politique aux Etats-Unis, lui ont demandé hier de rentrer à la maison en l'assurant qu'il ne serait l'objet d'aucune sanction.

Au cours d'une conférence de presse, à laquelle les deux femmes ont été présentées aux correspondants étrangers à Moscou, elles ont également annoncé qu'elles avaient adressé une lettre au président Ford pour l'implorer d'autoriser l'aviateur soviétique à rentrer en URSS. La lettre était accompagnée d'une photographie du pilote avec son fils.

L'épouse du pilote, Ludmilla Petrovna, âgée de 25 ans, a écrit à son mari une lettre disant notamment: "J'ai reçu l'assurance officielle, au plus haut niveau, que tu seras pardonné, même si tu as commis une faute."

Les deux femmes pleuraient en lisant des déclarations préparées. Elles se sont élevées contre les affirmations japonaises selon lesquelles Belenko aurait fait défection de son propre chef. "Je

suis certaine que quelque chose s'est passé durant le vol et qu'il a été forcé de faire atterrir son avion en territoire étranger", a déclaré son épouse. Et sa mère, Ludmilla Stepanovna, a renchéri en disant: "Mon fils a toujours été un patriote. Je suis absolument certaine que lui est arrivé un malheur."

De son côté, un haut fonctionnaire du ministère soviétique des Affaires étrangères, M. Lev Krylov, a démenti que Belenko se soit posé au Japon pour fuir l'URSS, affirmant que le pilote s'était égaré au cours d'un vol d'entraînement de routine. Il a aussi averti les Etats-Unis et le Japon que leur attitude dans cette affaire ne pourrait que "soulever l'indignation légitime du peuple soviétique".

On a cependant appris à Tokyo que le Japon a l'intention de restituer prochainement à l'URSS le Mig-25. L'examen de l'appareil par des spécialistes japonais et américains sera terminé dans une semaine et l'avion sera alors rendu aux autorités soviétiques. Hier encore, l'ambassade soviétique à Tokyo a fait une nouvelle démarche, la septième, pour obtenir la restitution de l'avion.



La femme (à gauche) et la mère du pilote soviétique Victor Belenko ne peuvent retenir leurs larmes au cours d'une conférence de presse où elles l'ont supplié de rentrer au pays.



Bon boeuf, belles économies

Profitez-en!

(Plus d'un million de Québécoises économisent chaque semaine.)

POITRINES DE POULET

SURGELÉES,
POT DE 5 LB

\$4.99

BACON TRANCHÉ

SANS COUENNE, MÂCHE LEAF, POT DE 1 LB

\$1.69

SAUCISSES FUMÉES

SANS PEAU, RED HOT SCHNEIDER, POT DE 1 LB

79¢

SAUCISSON DE BOLOGNE

RÉGULIER OU CÎRÉ, AU MORCEAU, LA LB

65¢

BOEUF FUMÉ TRANCHÉ

STEINBERG, 4 SACHETS DE 2 OZ

\$1.29

JAMBON LA CHAUMIÈRE

ENTIEREMENT CUIT À LA SAUCEUR DE FUMÉE, LA LB

\$2.29

FILET D'AIGLEFIN

SURGELÉ, 5 LB

\$5.99

PORTIONS DE POISSON

PANÉES FRESH WATER, SURGELÉES, POT DE 16 OZ

69¢

FILET DE TURBOT

SURGELÉ, LA LB

99¢

FOIE DE BOEUF TRANCHÉ

DEVEINÉ ET SANS PEAU, PRODUIT DÉCONGELÉ, LA LB

37¢

PÂTE AU POULET

AVEC LÉGUMES, FRAIS, STEINBERG, POT DE 12 OZ, ACHAT BONI

59¢

SALAMI EN ROULEAU

STEINBERG, POT DE 16 OZ, ACHAT BONI

\$1.09

BIFTECK À SANDWICH

BOEUF ESTAMPILLÉ CANADA CATÉGORIE "A", LA LB

\$1.68

NON ALIMENTAIRES

ARTICLES POUR LA CUISINIÈRE

MOULE À GÂTEAU CARRÉ

ACHAT BONI, 8" X 8"

\$1.47

ASSIETTE À TARTE

ACHAT BONI, 9"

87¢

PLAT TOUT USAGE

2 1/2 PINTES, ACHAT BONI

\$1.77

MOULE À PAIN OU À VIANDE

ACHAT BONI, 1 1/2 PINTES

\$1.37

TASSE GRADUÉE EN VERRE

8 OZ.

99¢

FUSIBLES

GENERAL ELECTRIC

15W, 20W, 25W OU 30W, ACHAT BONI

49¢

BROSSE À CUVETTE

AVEC SUPPORT DE SOUTIEN

\$1.99

TASSE EN TERRE CUITE

ACHAT BONI - FINIS VARIÉS

77¢

JUS D'ORANGE NATUREL

ORCHARD KING, DE FLORIDE, PRODUIT SURGELÉ, BTE DE 12 OZ

37¢

OEUFS WHITE FLOCK

CATÉGORIE "A" GROSSEUR MOYENNE, LA DOUZ.

59¢

NOURRITURE POUR CHATS

9-LINES, SAVEURS VARIÉES, BTE DE 6 1/2 OZ

23¢

BISCUITS MAPLE LEAF

DAVID, POT DE 1 LB

89¢

BISCUITS EMPRESS

DAVID, POT DE 14 OZ

\$1.19

PAPIER DE TOILETTE

ROYALE, COULEURS VARIÉES, POT DE 4 ROUL

\$1.19

NETTOYANT EN POUDRE

EFFRIDENT, POUR DENTIFIERS, BTE DE 32 SACHETS

89¢

SAUCE À PIZZA

GATTUSO, BTE DE 14 OZ

56¢

MOUTARDE PRÉPARÉE

FRENCH, BOCAL DE 16 OZ

47¢

FIXINS

FRENCH, SAVEURS VARIÉES, POT DE 7 OZ

65¢

MÉLANGE À SAUCE BRUNE

FRENCH, 3 SACHETS DE 4 OZ

29¢

FÈVES AU LARD

AVEC PORC, DANS UNE SAUCE AUX TOMATES, LIBBY, BTE DE 14 OZ

43¢

RIZ CONVERTI

UNCLE BENS, POT DE 32 OZ

\$1.18

SAUMON KÉTA

ROSE MARIE, BTE DE 15 1/2 OZ

\$1.75

CÉRÉALES

CAPITAINE CROUCHE, POT DE 12 OZ

78¢

ALPHAGHETTI

LIBBY'S, BTE DE 14 OZ

38¢

SACS DE THÉ

T-BRAND, POT DE 100

85¢

PÂTE DE TOMATES

HEINZ, BTE DE 5 1/2 OZ

27¢

KETCHUP

STEINBERG, BOUT. DE 32 OZ

\$1.03

MÉLANGE À SAUCE BBQ

STEINBERG, SACHET DE 4 OZ

19¢

SAUCE HOT CHICKEN

STEINBERG, BTE DE 19 OZ

34¢

BEURRE D'ARACHIDE

CRÉMEUX DE STEINBERG, BOCAL DE 16 OZ

69¢

MÉLANGE À GÂTEAU

MONARCH, SAVEURS VARIÉES, POT DE 8 OZ

35¢

COCA COLA

BOUT. RETOURNABLE 1.5 LITRE

58¢

MÉLANGE À GÂTEAU

SNACKIN DE BETTY CROCKER, SAVEURS VARIÉES, POT DE 14 OZ

85¢

FESTIVAL DU FROMAGE CANADIEN

KRAFT CHEEZ WHIZ

BOCAL DE 2 LB

\$2.35

KRAFT FROMAGE VELVEETA

POT DE 2 LB

\$2.54

KRAFT FROMAGE ÉCRÉMÉ

POT DE 2 LB

\$2.44

DÉTERSIF EN POUDRE

ARCTIC POWER, BTE DE 80 OZ

\$1.99

BISCUITS NOURRISSANTS

POT DE 18 OZ

\$1.09

POUDING EN COUPE

DEL MONTE, SAVEURS VARIÉES, BTE DE 5 OZ

92¢

GAUFRES EGG-O

KELLOGG'S, NATUREL ET SURGELÉES, POT DE 11 OZ

65¢

CRÈME GLACÉE

SEALTEST, SAVEURS VARIÉES, CONT. ROND DE 2 LITRES

\$1.59

NOURRITURE POUR ENFANTS

EN PURÉE HEINZ, BOCAL DE 4 1/2 OZ

21¢

MARGARINE LÉGÈRE

AL'HUILE DE MAÏS, POT DE 2 LB

\$1.25

VAPORISATEUR

D'HUILE VÉGÉTALE PAM, BTE DE 13 OZ

\$1.53

SIROP DE TABLE

HABITANT, BOUT. 32 OZ

93¢

POMMES DE TERRE

CUITES, AVEC CRÈME SURE ET CIBOULETTE, POT DE 4

79¢

HUILE VÉGÉTALE

STEINBERG, BTE DE 128 OZ

\$3.99

GARNITURE AU FROMAGE

POUR GÂTEAU ROYAL, BTE DE 11 OZ

\$1.15

TARTES À LA CRÈME

FARM HOUSE, SAVEURS VARIÉES SURGELÉES, POT DE 12 OZ

55¢

POMMES DE TERRE FRITES

SURGELÉES, MCCANN, SAC DE 2 LB

75¢

HARICOTS VERTS

COUPÉS ET SURGELÉS, MCCANN, SAC DE 2 LB

99¢

CHAUSSONS PILLSBURY

SAVEURS VARIÉES, 14 OZ

85¢

JUS DE PAMPLEMOUSSE

ORCHARD KING DE FLORIDE, BTE DE 12 1/2 OZ

45¢

BISCUITS TI-COQ

LIDO, POT DE 24

98¢

MAÏS EN CRÈME

IDÉAL, CANADA DE CHOIX, BTE DE 16 OZ

47¢

BEIGNES AU SUCRE

STEINBERG, POT DE 12

39¢

SUCRE BLANC GRANULÉ

STEINBERG, SAC DE 4 KILOS

\$1.25

SOUPES HEINZ

PRÊT-À-SERVIR, SAVEURS VARIÉES, BTE 8 OZ

15¢

RINCE-BOUCHE

SCOPE, BOUT. 483 ML

\$1.45

DÉSODORISANT

RIGHT GUARD, ARÔMES VARIÉS, BTE DE 9 OZ

\$1.29

SHAMPOING PH

EARTH BORN, ARÔMES VARIÉS, BOUT. 350 ML

\$1.39

SAVONNETTES

IVORY, POT DE 4

68¢

DÉTERSIF CALGONITE

POUR LAVE-VAISSELLE, BTE DE 50 OZ

\$2.08

COUCHES PAMPERS

POUR BÉBÉS, DAYTIME EXTRA-ABSORBANTES, POT DE 30 OU POT DE 24

\$2.59

DÉTERSIF EN POUDRE

FAB, BTE DE 80 OZ

\$1.89

PALMOLIVE VAISSELLE

DÉTERSIF LIQUIDE, BOUT. DE 32 OZ

\$1.19

BOULANGERIE

GÂTEAU AU CHOCOLAT

NEW ORLEANS DE STEINBERG, GLACAGE AU FUDGE CHOCOLATE

49¢

TARTE AU CITRON

STEINBERG, 8", 20 OZ

69¢

BRIOCHES SUCRÉES AU CAFÉ

GLACAGE À L'ÉRABLE, STEINBERG, POT DE 8

49¢

PETITS PAINS FRANÇAIS

POUR CUIRE AU FOUR, STEINBERG, POT DE 12

69¢

DANOISES AUX FRAMBOISES

PETITE FLEUR, POT DE 4

69¢

ROULÉ AU CITRON

STEINBERG, 10 OZ

59¢

TARTE À L'ANANAS

STEINBERG, 8" - 20 OZ

79¢

CONFITURE DE FRAISES

HABITANT, BOCAL 24 OZ

\$1.19

EAUX GAZEUSES

ICE CASTLE, SAVEURS VARIÉES, BOUT. 28 OZ, PLUS DÉPÔT

22¢

EAU DE JAVEL

CONCENTRÉE STEINBERG, BOUT. DE 128 OZ

88¢

ESSUIE-TOUT

SCOTT, COULEURS VARIÉS, POT DE 2 ROUL

\$1.09

PAPIER MOUCHOIR

FACELLE ROYALE, COULEURS VARIÉS, 3 ÉPAISSEURS, BTE DE 100

59¢

PÂTE DENTIFRICE

CRIST, SAVEUR RÉGULIÈRE OU À LA MENTHE, ENBALLAGE BOGUS JURE DE 150 ML

\$1.09

ANANAS DOLE

DANS SON PROPRE JUS, COUPÉS VARIÉS, BTE DE 12 OZ

55¢

JUS DE TOMATE

CANADA DE FANTASIE, LIBBY, BTE DE 48 OZ

65¢

TOMATES ENTIERES

CANADA DE CHOIX, AYUMER, BTE DE 28 OZ

56¢

PAVIES

EN MOÏTE OU TRANCHÉES, STEINBERG DE CHOIX, BTE DE 14 OZ

41¢

FRUITS ET LÉGUMES

RAISINS ROUGE EMPEREUR

DE CALIFORNIE, CANADA NO 1, LA LB **59¢**

MELON AU MIEL

DE CALIFORNIE, GROSSEUR 8 PIÈCE, LA LB **59¢**

POIVRONS VERTS

DES ÉTATS-UNIS, CANADA NO 1, LA LB **33¢**

POMMES DE TERRE LAVÉES

CULTURE CANADIENNE, CANADA NO 1, SAC DE 10 LB **63¢**

NAVET DU QUÉBEC

CANADA NO 1, LA LB **10¢**

décès

REMERCIEMENTS/IN MEMORIAM

ARCHAMBAULT (Fernando)
A Autueil le 27 septembre 1976 à l'âge de 49 ans est décédé Mme Rodolphe Archambault, née Fernande Gauthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.M.D. Cyr Engr.
167, boul. Ste-Rose
Ste-Rose
pour se rendre à l'église Ste-Beatrice ou le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h.

AUBIN (Odette Blanche)
A Lachine, le 27 septembre 1976, à l'âge de 75 ans, est décédée Odette Blanche Favreau, épouse d'Euclide Aubin, mère de Jacqueline (Mme Jean-Paul Desilets), et Madeleine (Mme Jude Lemaire). Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
1730, rue Notre-Dame,
18e étage (18e Avenue),
Lachine.
pour se rendre à l'église du Très St-Sacrement, où le service sera célébré à 14 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

AUCLAIRE (Andrée)
A Montréal le 26 septembre 1976 à l'âge de 46 ans est décédée Andrée Auclair, née Dion. Elle laisse un fils, Yvan, de St-Hilaire, un frère, Maurice, du District du Niagara, quatre sœurs, Mme Emile Latrimouille (Françoise) de Montréal, Mme André Pallascio (Jeanne), Mme Frank Walton (Thérèse), d'Ottawa, Mme Georges Hornier (Jacqueline) de Cornwall. Elle reposera à compter de 14 h p.m. mercredi à la maison Racine, Robert et Gauthier

Directeur de funérailles
360, rue Bessier
angle King Edward et
Yelson à Ottawa. Une
célébration eucharistique
sera célébrée jeudi le 30
courant, en l'église St-
Vincent-de-Paul, à Otta-
wa, à 12h. Inhumation au
cimetière Notre-Dame
d'Ottawa.



M. Joseph Jean Milord
A Montréal, le 27 septembre 1976, à l'âge de 76 ans est décédé M. Joseph Jean Milord, ex-secrétaire trésorier de l'Equitable Assurance Co. Epoux de Mercedes Paradis il laisse dans le deuil ses enfants Mme Jacques Vancé (Pierrette), Pierre (Johanne Lirette) ses frères Roger, Rosaire, ses sœurs Mme Lucienne Farmer, Mme Télesca Seguin et Mme Albina Sauvé. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 7388, rue Vlau, pour se rendre à l'église St-Gilbert où le service sera célébré à 10h.30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Cécile)
A Montréal, le 27 septembre 1976, à l'âge de 62 ans est décédée Mme Ephrem Brunet, née Cécile Auger, demeurant rue Laval, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Richard Georges Godin Ltée, 328, Rachel est, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMMÉMORATION
Nous commémorons la perte de 33,771 Juifs, hommes, femmes et enfants, assassinés les 29 et 30 septembre 1941 dans la forêt de Babi Yar, Kiev, U.R.S.S. Il existe des milliers de Juifs soviétiques à qui l'on a donné le droit d'émigrer en Israël. Aujourd'hui des Juifs risquent l'arrestation et l'emprisonnement pour commémorer dans la forêt de Babi Yar le massacre qui eut lieu il y a 35 ans. Alors que les autorités soviétiques défendent expressément une telle commémoration. Des martyrs sont morts en tant que Juifs en Union soviétique. Permettez à leurs fils et filles de vivre en tant que Juifs en Israël, leur patrie.

BEAUDET (Raphaël, c.r.)
A Montréal, le 28 septembre 1976, à l'âge de 66 ans, est décédé l'honorable juge de la Cour municipale de Montréal Raphaël Beaudet, c.r., époux en 2èmes nocces de Rita Riel et en 2èmes nocces de Jeanne Delage. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Hélène (épouse de Me Claude Beauvais) et Nicole, ainsi qu'une petite-fille Martine. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue De Salaberry,
pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h.

BEAULIEU (Alberta)
A Montréal, le 28 septembre 1976, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Beaulieu, née Alberta Vaillancourt. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de Frais Funéraires,
1750, rue Amherst,
pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BRABANT (Eglantine)
A Montréal le 27 septembre 1976 à l'âge de 81 ans est décédée Mme Damase Brabant, née Eglantine Brabant. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa sœur, Mlle Germaine Brabant, son frère, Joseph Brabant, sa belle-sœur, Ida Sarrazin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposée aux salons

J. C. Roy Engr.
7018 rue de Marseille
Montréal

jusqu'à mercredi soir à 10h et sera réexposée jeudi aux salons Quessel et Aubry de Ste-Marthe-de-Vaudreuil, où les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre, à 3h p.m. en l'église paroissiale de Ste-Marthe-de-Vaudreuil, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Gisèle)
A Montréal, le 27 septembre 1976, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Jacques Constantineau, née Gisèle Girard. Elle laisse deux filles, Mme Patrice Toubex (Diane), Céline, ainsi qu'une sœur Mme Roland Garneau (Réjeanne). Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120 Jean-Talon est,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 h à 7 h.

CHICOINE (Misaël)
A Repentigny, le 28 septembre 1976, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Misaël Chicoine, époux de Yvonne Bohémier, outre son épouse, il laisse 2 enfants: Gilles, époux de Claudette Schiltz, Yves, un petit-fils, Serge, un frère Jean, époux de Gertrude Dion, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
222, N.-D.-des-Champs
Repentigny
à 1 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

BRUNET (Raoul)
A St-Benoit, Ctd Deux-Montagnes, le 27 septembre 1976, à l'âge de 91 ans, 8 mois, est décédé M. Raoul Brunet, époux de feu Emma Ratelle, ex-marchand général de St-Benoit. Il laisse dans le deuil une bru Mme Georges Brunet (Rolande Laurin), un petit-fils Pierre Brunet, un beau-fils Laurent Brunet (rose-Emma Laurin) et une belle-fille Mme Raymond Lafleur (Valérie Brunet). Les funérailles auront lieu jeudi après-midi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jacques Vendette, 41, rue Ste-Madeleine, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Benoit, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

CHAUSSE (Blanche)
A Montréal, le 28 septembre 1976, à l'âge de 88 ans, est décédée Mlle Blanche Chausse, fille de feu Prosper Chausse et de feu Adèle Duquette, sœur de Mme Edgar Paré (Antoinette), Mme Elphège Hébert (Eugénie), ainsi que d'Alina. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Rose)
A Chambly, le 28 septembre 1976, à l'âge de 61 ans est décédée Mme Maximilien Charbonneau, née Rose Bernier. Outre son époux, elle laisse un fils Robert, une fille Gisèle Paquette. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Ed Darche et Fils Inc.,
330, rue Martel,
Chambly.
pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

CONSTANTINEAU (Gisèle)
A Montréal, le 27 septembre 1976, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Jacques Constantineau, née Gisèle Girard. Elle laisse deux filles, Mme Patrice Toubex (Diane), Céline, ainsi qu'une sœur Mme Roland Garneau (Réjeanne). Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120 Jean-Talon est,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 h à 7 h.

CHICOINE (Misaël)
A Repentigny, le 28 septembre 1976, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Misaël Chicoine, époux de Yvonne Bohémier, outre son épouse, il laisse 2 enfants: Gilles, époux de Claudette Schiltz, Yves, un petit-fils, Serge, un frère Jean, époux de Gertrude Dion, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
222, N.-D.-des-Champs
Repentigny
à 1 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

DENIS (Armand)
A l'Hôpital Général de Verdun, le 28 septembre 1976, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Armand Denis, époux bien-aimé de Jeannine Périard, demeurant à Howick, Québec, autrefois de Verdun, il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses 2 filles: Nicole, épouse d'André Moquin et Françoise, épouse de Yves Charbonneau, 2 petits-enfants: Martin et Josée, 2 frères: Paul et Gérard, ainsi que plusieurs neveux et nièces et ses belles-sœurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
1500 avenue Verdun
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DES ROCHES (Georges-Armand)
A Chicoutimi, le 28 septembre 1976, à l'âge de 80 ans, 7 mois, est décédé M. Georges Armand Des Roches, fils de feu Georges Des Roches et de feu Helmina Lafleur, demeurant à Montréal. Il laisse dans le deuil ses sœurs Mlle Rodolphe Madore (Juliette), de Chicoutimi, Mme Eugène Tanguay (Hectorine), de Montréal, Mme Jean Geoffrion (Simone), de L'Assomption. Exposé aux salons Gravel et Fils, 304 Racine est, Chicoutimi et ré-exposé aux salons René Thériault, 1120 est, Jean-Talon, jeudi à 1h. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCEPPE (Marie-Jeanne)
A Montréal, le 28 septembre 1976, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Marie-Jeanne Duceppe. Elle laisse dans le deuil son frère Roland (époux de Jeanne Lortie). Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
1385 rue Ontario est
pour se rendre à l'église St-Marguerite, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h. Exposé mercredi 7 h.

REMERCIEMENTS
BISSONNETTE (Marcel)
Mme Marcel Bissonnette (Pierrette Vaillancourt) ses enfants Jean, Robert, Manon, Yvon, Daniel, Lyne, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de M. Marcel Bissonnette, survenu le 20 septembre 1976 à l'âge de 45 ans.

GAUTHIER (Corinne)
A Montréal, le 28 septembre 1976 à l'âge de 92 ans, est décédée Mme veuve Conrad Gauthier, née Corinne Brault. Elle laisse dans le deuil ses enfants Simone (Mme Raymond Robert), Fernand, époux d'Atala Archambault, l'abbé Paul-Marcel Gauthier, armurier, Lorette (Mme Gilles Leblanc), Denise (Mme Maurice Lachance), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
400 est, Henri-Bourassa
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h.

GENDRON (Lionel)
A St-Guillaume, le 26 septembre 1976 à l'âge de 62 ans, est décédé M. Lionel Gendron, retraité du Journal La Presse. Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse, Florence Denoncourt, ses enfants Pierre, Ginette, Robert, André, ainsi que ses sœurs Mmes Léopold Rivest, Jean-Paul Vaillancourt, Raymond Robin, Roland Fabre, et sa mère Mme Alice Gendron. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.A. Guillbault Inc.
3359, boul. St-Michel
à 14h45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La Direction et le Personnel de La Presse offrent à la famille éplorée leurs plus sincères condoléances.

GEWELT (François)
A Montréal, le 25 septembre 1976 à l'âge de 56 ans, est décédé M. François Gewalt, époux de Régine Ledoux, outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses fils: Jean-Louis, Claude, Denys, sa bru Danielle Oumet, ses petits-fils Simon, ainsi que 2 sœurs et 2 frères. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.A. Guillbault Inc.
3359, boul. St-Michel,
à 10h45 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

VOS PETITES ANNONCES SE PAIENT FACILEMENT EN UTILISANT LA CARTE CHARGEX

GIROUX (Mendoza)
A Montréal, le 26 septembre 1976, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Mendoza Giroux, époux de feu Louise Charette, il laisse dans le deuil, une fille Thérèse, épouse de Paul-Aimé Tremblay, un fils Jacques-André (époux de Lucille Beaudet), plusieurs petits-enfants, ses sœurs: Mme Emma Trudeau et Mlle Médora Giroux. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h p.m.

HINTON (Lorenzo)
A Montréal, le 28 septembre 1976 à l'âge de 78 ans est décédé M. Lorenzo Hinton, époux de Corona Langlais. Outre son épouse, il laisse ses beaux-frères et belles-sœurs, et ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
2548, rue Beaubien est,
à 14h40 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUSEREAU (Archie)
A North Ridge Californie, après une courte maladie, le 11 septembre 1976 à l'âge de 58 ans, est décédé M. Archie Husereau, époux d'Yvette Campeau, fils de M. Paul Husereau et d'Eva Bauchamp, décédés. L'inhumation a eu lieu le 14 septembre à Los Angeles. Condoléances chez son frère Léopold Husereau, 2147 rue Everett, Montréal.

JODOIN (Bertha)
A Montréal, le 28 septembre 1976 à l'âge de 93 ans est décédée Mme veuve Euclide Jodoin, née Bertha Fournier. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Fleur-Ange, Fernande, Colombe (épouse de Eugène Gauthier), ainsi que ses petits-enfants, André, Hélène (épouse de Pierre Nadon). Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
1415 rue Fleury est,
pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h. A la demande de la famille, salons fermés de 5h à 7h. Exposée mercredi 7h.30 P.M.

LECLERC (Michel)
A Verdun, le 27 septembre 1976 à l'âge de 33 ans, est décédé M. Michel Leclerc, époux de Gisèle Prévost, père de Chantal, Stéphane et Annie. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
3565, boul. LaSalle,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h p.m.

LECOURT (Léonard)
A St-Jérôme, le 27 septembre 1976, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Léopold Lecourt, époux de feu Sarta Cardinal, demeurant Montée Ste-Thérèse à St-Jérôme. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons de la Maison funéraire Trudel 400, rue Labelle, pour se rendre à l'église Ste-Paul, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Ville St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ALLIER (Georges-Henri)
A Ste-Thérèse le 27 septembre 1976 à l'âge de 66 ans est décédé Georges Henri L'Allier, autrefois de Sainte-Scholastique, époux de feu Lucille Cloutier et de Dame Marguerite Brazeau. Il laisse dans le deuil ses enfants, Mme Jean-Guy Nepveu (Yolande), Mme Robert Carpentier (Lise), Jean-Paul (Yvette Desormeaux), Yves (Gisèle William), Mme Georges Lorrain (Suzanne), Mme Réjean Richard (Colette), Guy (Martine Brosseau), Richard et Micheline, ainsi que 15 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Julien Clément,
365, rue St-Vincent,
Ste-Scholastique,
pour se rendre à l'église Ste-Scholastique, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7h.

LANGLOIS (Agnes)
A Montréal, le 28 septembre 1976 à l'âge de 69 ans est décédée Mme Agnes Langlois, née Hébert, épouse de feu Benoit Langlois. Elle laisse trois enfants, Jacques, Frère mariste, missionnaire en Rhodésie, Rita et Mme Jean-Paul Poulet (Thérèse). Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée, 1120, rue Jean-Talon est, à 10h45 pour se rendre à l'église St-Grégoire-Le-Grand, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBUISSON (Marie)
A Cité-des-Deux-Montagnes, le 28 septembre 1976 à l'âge de 90 ans, est décédée Marie Guindon, épouse de feu Philémon Lebuissou, demeurant à Cité-des-Deux-Montagnes, mère de Paul (époux de Lucie Schoeb), Noël (époux de Fernande Leclerc). Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin & Fils
1094, Chemin d'Oka,
Cité-des-Deux-Montagnes,
pour se rendre à l'église St-Agapit, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

LECLERC (Michel)
A Verdun, le 27 septembre 1976 à l'âge de 33 ans, est décédé M. Michel Leclerc, époux de Gisèle Prévost, père de Chantal, Stéphane et Annie. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
3565, boul. LaSalle,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h p.m.

LECLERC (Michel)
A Verdun, le 27 septembre 1976 à l'âge de 33 ans, est décédé M. Michel Leclerc, époux de Gisèle Prévost, père de Chantal, Stéphane et Annie. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
3565, boul. LaSalle,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h p.m.

LECLERC (Michel)
A Verdun, le 27 septembre 1976 à l'âge de 33 ans, est décédé M. Michel Leclerc, époux de Gisèle Prévost, père de Chantal, Stéphane et Annie. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira des salons

MARION (Marie-Rose)
A Montréal, le 26 septembre 1976, à l'âge de 68 ans, est décédée Marie-Rose Germain, épouse en premières nocces de feu Arthur Rochon, et en deuxième nocces de feu Hervé Marion. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault, Ltée,
1120 Jean-Talon est,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Bibiane, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSY (Emilio)
A Montréal, le 27 septembre 1976, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Damase Massy, née Emélia Pelletier. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée
1119, Beaubien est,
pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILMORE (Paul)
A l'Hôpital Royal Victoria de Montréal, le 28 septembre 1976 à l'âge de 68 ans, est décédé M. Paul Milmore, célibataire, il laisse ses frères: Lucien et Fernand, ses sœurs: Marguerite et Alice. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

J. Paul Marchand
4228, rue Papineau,
à 9h55 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Charlemagne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONETTE (Alice)
A Montréal, le 27 septembre 1976, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Eugène Monette, née Alice Carbonneau, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Claire, épouse de Gérard Berthiaume, Gabrielle, épouse de Théodore Racicot, Lucille, épouse de Napoléon Fullum, Léon, époux de Jacqueline Rivet, Marie-Jeanne, épouse de Hermann La Barre, ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
7895 est, rue Notre-Dame,
pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur de McMasterville, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Hilaire de Rouville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h p.m.

MONETTE (Alice)
A Montréal, le 27 septembre 1976, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Eugène Monette, née Alice Carbonneau, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Claire, épouse de Gérard Berthiaume, Gabrielle, épouse de Théodore Racicot, Lucille, épouse de Napoléon Fullum, Léon, époux de Jacqueline Rivet, Marie-Jeanne, épouse de Hermann La Barre, ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
7895 est, rue Notre-Dame,
pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur de McMasterville, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Hilaire de Rouville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h p.m.

PARÉ (Armand)
A l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, le 27 septembre 1976 à l'âge de 82 ans, est décédé M. Armand Paré, époux de Berthe Charland, demeurant 12039 A, rue Daigle, Montréal; il laisse outre son épouse, ses enfants: Raymond, époux de Margaret Coxworthy, Richard, époux de Marcelle Page, Hubert, époux de Carol Hurley, Geneviève (Mme Jean-Pierre Mirek), Françoise (Mme Louis Maquignaz), Madeleine (Mme Yves Deschatelets), 21 petits-enfants et de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire

St-Louis,
939, rue St-Louis,
Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-François-de-Salles, Laval, où le service sera chanté et de là au cimetière de St-François-de-Salles, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

PERRY (Edward)
A Montréal, le 28 septembre 1976 à l'âge de 66 ans est décédé M. Edward Perry, époux d'Aurore Hamel. Il laisse ses enfants, Violet, June, Richard, Robert et Marcel. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre en la chapelle des salons

Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h.

POTVIN (Monique)
A Montréal, le 27 septembre 1976 à l'âge de 30ans est décédée Mme Yvon Potvin, née Monique Bellisle, outre son époux, elle laisse dans le deuil, son père Bernard Bellisle et sa mère Rita Gravel et une sœur Huguenote. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
7895 est, rue Notre-Dame,
pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur de McMasterville, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Hilaire de Rouville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h p.m.

ROY (Guillaume)
A McMasterville, le 27 septembre 1976, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Guillaume Roy, époux de Germaine Berrouard père de Georges, Claude, Jules, Marcel, André, Gaston, Gisèle et François, ainsi que ses bruns, son gendre et ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
7895 est, rue Notre-Dame,
pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur de McMasterville, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Hilaire de Rouville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2 h p.m.

ST-PIERRE (Philomène)
A Montréal, le 28 septembre 1976, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Côme St-Pierre, née Philomène Deschamps. Elle laisse dans le deuil ses fils Gilles (Montque Durand), Raymond (Réjeanne De Serre), André (Thérèse Robillard), Jean (Yolande Comtois), Denis (Lise Roy), Michel ainsi que sa fille Madeleine (Mme Jean-René Roy), sa sœur Cécile Deschamps, son frère, M. et Mme Champplain Deschamps, 18 petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles

décès

REMERCIEMENTS / IN MEMORIAM

THERRIEN (Gilberte)
A St-Jérôme, le 28 septembre 1976 à l'âge de 53 ans est décédée Mlle Gilberte Therrien, fille d'Alphonse Therrien et de Marie-Louise Fillon, demeurant 19e avenue, St-Antoine - des - Laurentides. Outre son père et sa mère, elle laisse 1 frère André, 4 sœurs Mme Léo Lemieux (Léonie), Mme Elie Goulet (Thérèse), Mme Roch Whitlock (Florine), Mlle Lilianne. Les funérailles auront lieu jeudi après-midi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Desrosiers et Fils Inc. 10, boul. de Martigny St-Jérôme

pour se rendre à l'église St-Antoine-des-Laurentides, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture.

VALIQUETTE (Joseph Henri)
A l'Hôpital Général de Verdun, le 27 septembre 1976 à l'âge de 77 ans, est décédé M. Joseph Henri Valiquette, époux d'Ellen Robinson, père d'Arthur, époux de Mariette Beauchamp, Madeleine (Mme E.P. Rolls), et Pauline, grand-père de Pierre, Louis, Claude, Gilles et André, arrière grand-père de Daniel. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc. 4500, avenue Verdun, à 10h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POUR TROUVER DU PERSONNEL LES PETITES ANNONCES 285-7111

VEILLEUX (Delphas)
A Montréal, le 27 septembre 1976 à l'âge de 76 ans est décédé M. Delphas Veilleux, époux d'Emerilda Gilbert. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er octobre. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgle Ltée 400 est, Henri-Bourassa pour se rendre à l'église St-Gilles, de Pont-Viau, où le service sera célébré à 9h30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 2h.

REMERCIEMENTS

DAVIGNON (Paul-Emile)
Mme Annette Davignon et ses enfants remercient toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. Paul-Emile Davignon, survenu le 20 août 1976, soit par offrande de messe, fleurs, visite ou assistance aux funérailles, etc. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

DANSEREAU-GODCHARLES (Agnès)
M. et Mme Charles Godcharles (Annette Denis), Mme Maria Kelson, M. et Mme Charles Sylvain (Jeanne), Mme Olivine Normandeau, M. et Mme Paul-Aimé Lambert (Marie-Paule), et M. et Mme Philippe Pettigrew (Suzanne) remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de Mme Agnès Godcharles - Dansereau, survenu le 14 septembre 1976.

NÉCROLOGIE



M. Daniel Vincent McCaughey

A Victoriaville, le 26 septembre 1976, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Daniel Vincent McCaughey, époux de dame Anne-Marie Prévost, il demeurait au 350, chemin Ste-Foy, Québec, il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Robert (Ghyslaine Côté), Mme Armand Guay (Shirley), Mme Michael Conoley (Marie), Mme Pierre Dugal (Eileen), Eddie (Gervaise Langlois), Kenneth (Rose Veilleux), et Mary Ann. Il laisse aussi dans le deuil, vingt-deux petits-enfants dont: Ann, Lucie et Paul Vézina, enfants de feu sa fille Frances, ainsi que sa sœur Loretta et son frère Jack McCaughey (Marg Sullivan), de London, Ontario, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jean Bonard, M. et Mme Jean Poitras. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 septembre à 14 heures. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys

à 13h.45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière de St-Patrick, lieu de la sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Un don au Club Rotary de Québec pour le pavillon de la prévention des maladies cardiaques, sera apprécié (51, rue Desjardins, Québec).

avis légaux appels d'offres soumissions

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale Salaberry recevra jusqu'à 14:00 heures, le 14 octobre 1976, des soumissions sous enveloppes scellées pour l'achat d'équipement et d'outillage.

PROJETS Nos:

502 — Education physique
504 — Audio-visuel
500 — Atelier mécanique
Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cette fin par la commission scolaire, auquel il faudra joindre un chèque visé ou un bon de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de sa soumission, si celle-ci dépasse \$2,000. La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges pour chacun des projets à partir du 27 septembre 1976 en s'adressant à Jean-Paul Leblanc, Service de l'équipement, 115, rue St-Charles, Valleyfield (tél. 371-2000 poste 316).

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le 14 octobre 1976 à 14:00 heures (heure locale). Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture. La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

DONNE à Valleyfield, le 27 septembre 1976
Maurice Léger, Ing.
Directeur des Services administratifs

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code civil de la Province de Québec, que Enercan Inc., une corporation ayant sa principale place d'affaires à Montréal, Province de Québec, a, le 19 mai 1976, vendu, cédé et transféré à Gulf Oil Canada Limitée, à titre de garantie, ses comptes aux livres échus ou à percevoir, et toute autre créance, ainsi que tout jugement, garantie, droit ou avantage s'y rattachant, et que ladite cession a été dûment enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Montréal, le 25 mai 1976, sous le numéro 2094597. Cette cession n'affecte en rien les opérations régulières de Enercan Inc. McLean, Marler, Tees, Watson, Poitevin, Javet & Roberge, notaires
Le 2 juin, 1976

MARCHÉ D'ALIMENTATION
'équipe'
POUR UNE ATMOSPHERE INTIME ET ACCUEILLANTE!

BIFTECK DE RONDE DÉSOSSÉ TRANCHE COMPLÈTE
BOEUF CANADA CATÉGORIE "A" RUBAN ROUGE **1.28 LB**

RÔTI DE GROUPE COUPE DU BAS
BOEUF CANADA CATÉGORIE "A" RUBAN ROUGE **1.28 LB**

RÔTI DE GROUPE COUPE DU HAUT
BOEUF CANADA CATÉGORIE "A" RUBAN ROUGE **1.38 LB**

RÔTI DE POINTE DE SURLONGE
BOEUF CANADA CATÉGORIE "A" RUBAN ROUGE **1.66 LB**

BIFTECK DE SURLONGE
BOEUF CANADA CATÉGORIE "A" RUBAN ROUGE **1.66 LB**

FOIE DE BOEUF TRANCÉ DÉJÀ CONGELÉ **39¢ LB**

BOEUF FUMÉ MARTIN **4**

PIZZA TOUTE GARNIE BELLA VITA **1.29** (ENV. 20Z)

180Z 1.59

LES PRODUITS BONIMART
VOTRE MEILLEUR ACHAT! FAITES-EN LA PREUVE!

BEIGNES BONIMART
NATURE SUCRÉS CANNELLE **39¢** (PQT 12)

JUS DE TOMATES BONIMART **1.00** (BTES 190Z) CANADA DE FANTAISIE

JUS DE POMMES
FAIT DE CONCENTRÉ **49¢** (BTES 48 OZ) BONIMART

FÈVES COUPÉES
JAUNES OU VERTES **1.00** (BTES 190Z) BONIMART CANADA DE CHOIX

DÉTERSIF BLEU
BONIMART **1.29** (SAC 5 LB)

PATATES CHIPS
BONIMART **79¢** (SAC 375 GR)

BOISSONS BONIMART
À SAVEUR DE FRUITS VARIÉS **2.89¢** (BTES 48 OZ)

FROMAGE BONIMART CANADIEN
EMBALLAGE TRANCHES INDIVIDUELLES **63¢** (PQT 8 OZ)

SECTION FRUITS ET LÉGUMES FRAIS!

BANANES Dole **17¢** (MÔRES ET FERMES) LB

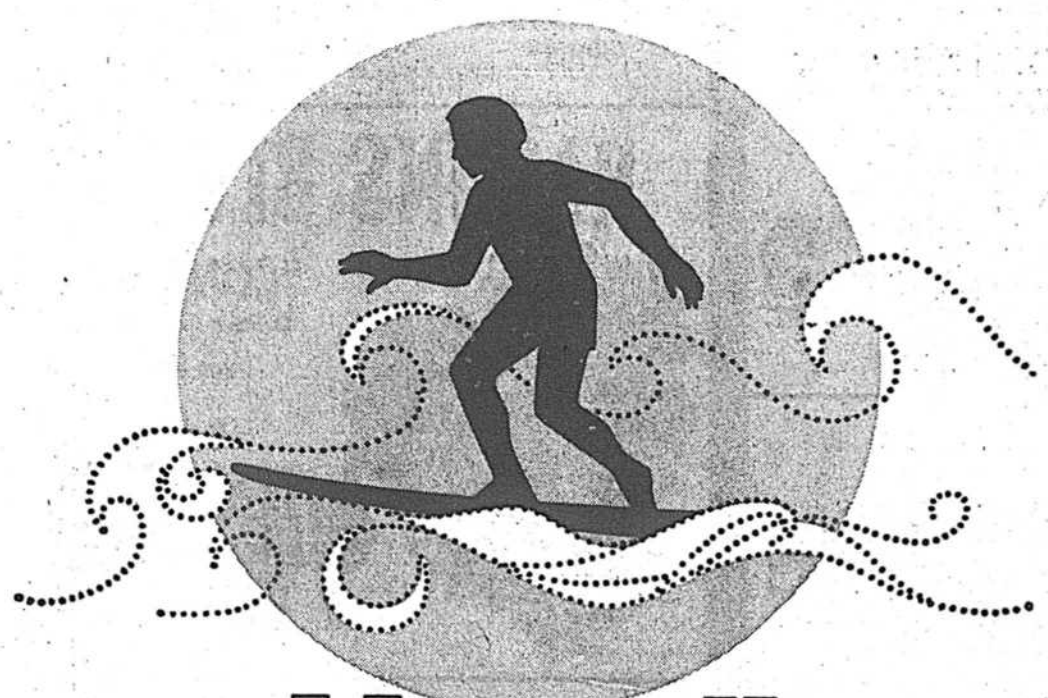
POIRES ANJOU
DE L'ONTARIO CANADA DE FANTAISIE EXCELLENTE POUR LA TABLE OU POUR LES CONSERVES **1.79** (PANIERS 4 PINTES)

TOMATES
MÔRES ET FERMES CALIFORNIE - CANADA NO 1 GROSSEUR 6 x 6 **49¢** LB

CHOUX VERTS
NOUVEAUX DU QUÉBEC - CANADA NO 1 **11¢** LB

CANNEBERGES
E.-U. - CANADA NO 1 VARIÉTÉ OCEAN SPRAY **35¢** (PQT 1 LB)

FAITES ÉQUIPE AVEC L'ÉQUIPE
POUR DES VIANDES DE PREMIÈRE QUALITÉ



Hawaï

Liaison 747 sans escale depuis Toronto
Exclusif à CPAir

Changez d'îles! Tentez l'expérience hawaïenne. Tout ce qui vous attire dans le Sud, vous le retrouvez là-bas. Et bien plus encore.

Dès le 11 décembre
Vol 747 sans escale depuis l'aérogare No 1 de Toronto vers Honolulu. Les samedi et dimanche.

Prenez notre vol Orange de 7h30 à Montréal: notre correspondance 747 de 10h30 vous attend.

En route, notre personnel vous comble de prévenances.

Forfait-excursion
Les plages de Waikiki IT6CP1VTH1 — Vous jouirez du plus grand confort dans les hôtels que nous vous offrons. Venez vous prélasser sur de magnifiques plages. Vous pourrez aussi visiter les nombreuses boutiques et pratiquer vos sports favoris. C'est l'heure de l'abandon à votre rêve de vacances insouciantes.

A compter de \$727* depuis Montréal. Prix qui comprend le tarif aérien établi pour un groupe

de dix personnes formé à votre intention, les correspondances entre l'hôtel et l'aéroport, les taxes hôtelières, une visite de Waikiki et l'hébergement (14 nuits, 2 personnes par chambre).

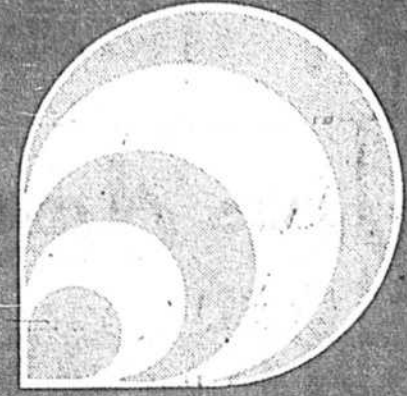
Appelez votre agent de voyages ou CPAir. Et mettez le cap sur Hawaï avec CPAir: la route des îles de rêves.

*Ce prix peut être modifié et il ne comprend pas les taxes canadiennes et américaines de transport (maximum: \$11 par personne).



C'est l'Orange qui nous mène en haut
CPAir

Chez provipop



PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 2 OCTOBRE 1976 — NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

le service au boutte

BIFTECK DE RONDE TRANCHE COMPLÈTE ROTI DE CROUPE Boeuf catégorie A Canada \$118 lb	ORANGES SUNKIST JUTEUSES Imp. de Californie Gr. 113 79¢ dz	DÉTERSIF LIQUIDE Proviprix Cont. 2 x 24 oz 79¢
AYLMER Jus de tomate Canada de Fantaisie Bte 48 oz 49¢	COCKTAIL DE FRUITS Provigo Californie de Fantaisie Bte 28 oz 59¢	CATELLI Pâtes alimentaires Pqt 2 lb 69¢
TOMATES ENTIÈRES Provigo Bte 28 oz 49¢	LÉGUMES MÉLANGÉS Provigo Canada de choix Bte 19 oz 3/\$1.00	MÉLANGE À GÂTEAU Provigo Saveurs assorties Bte 19 oz 49¢
MARGARINE Cremex Emb. Esaran 1 lb 39¢	DÉTERSIF à LESSIVE Provigo Bleu ou blanc Sac 5 lb \$1.29	SCOTT Essuie-tout de papier Couleurs variées Pqt 2 rool. 89¢

EST AUSSI PRÈS DE VOUS QUE VOTRE TÉLÉPHONE

MARCHÉ ANDRÉ 2600, rue J.-L. Hertel Montréal 766-1442	MARCHÉ LARIVIÈRE 2150 est, rue Laurier Montréal 524-0008
MARCHÉ PIERRE ARBOUR 2440, rue Rouen Montréal 585-2631	MARCHÉ LASALLE 181, rue Smith Montréal 366-2590
MARCHÉ BALAM 285, rue Principale Montréal 524-3073-4	MARCHÉ LAURENTIEN 666, boul. Labelle Saint-Jérôme 438-1438
MARCHÉ BARBEAU 5006, rue Laurendeau Montréal 632-1680	MARCHÉ LAYOIE 1105, Sainte-Foy Longueuil 674-4051
MARCHÉ BARITEAU 3280, rue Denis-Papin Montréal 767-1623	MARCHÉ LÉBLANC 9035, rue de Grosbois Montréal 352-8980
MARCHÉ BEAUCHEMIN 2099, rue Tillemont Montréal 721-2982	MARCHÉ C. LEBRUN 80, rue Montcalm Saint-Esprit 839-3461
MARCHÉ BEAUDRY 5979, rue Hochelaga Montréal 727-2893	MARCHÉ P.E. LEMAY 8250, rue Saint-Hubert Montréal 256-4511
MARCHÉ BEAULIEU 3822, rue Everett Montréal 727-1000	MARCHÉ LEPAGE 149, rue Morin Val-Morin 322-2425
MARCHÉ BERNARD 2631, rue Monsabré Montréal 259-4516	MARCHÉ LEROUX 4390, rue Bordeaux Montréal 933-2948
MARCHÉ BIBEAU 4390, rue Notre-Dame Montréal 526-2585	MARCHÉ LÉVESQUE 263, rue Saint-Pierre Montréal 352-9517
MARCHÉ MARCEL BIBEAU 1281, rue Amherst Montréal 267-3533	MARCHÉ B. LONGTIN 8499, rue Châteaubriand Montréal 454-2943
MARCHÉ J. BISSONNETTE 8596, rue de Grosbois Montréal 347-6401	MARCHÉ LYSON 3973, boul. Lévesque Montréal 454-2943
MARCHÉ BOB 164, rue Principale Côteau-Landing 347-6401	MARCHÉ MAHER ENR. 5274, Côte-Saint-Paul Montréal 259-4651
MARCHÉ BOURBONNAIS 260, rue Riendeau Montréal 429-5344	MARCHÉ MASSÉ 237, boul. Crémazie Montréal 826-3193
MARCHÉ BROUSSEAU 3227, rue Cadillac Montréal 456-3222	MARCHÉ MÉTROPOLITAIN 169, L'Ange-Gardien Montréal 722-1145-6
MARCHÉ BYRNS 250, rue Hôtel-de-Ville Montréal 767-7677	MARCHÉ M.G. 173, rue Saint-Augustin Montréal 351-1773
MARCHÉ CADILLAC 3443, rue Dandurand Montréal 767-7677	MARCHÉ PAIEMENT 545, est, rue Ontario Montréal 351-1773
MARCHÉ CARON 2940, rue Allard Montréal 272-8277	MARCHÉ PELLETIER 0757, rue Charlevoix Montréal 678-6810
MARCHÉ CHARETTE 9515, rue Hochelaga Montréal 655-1831	MARCHÉ POINT PROVISIONS 25, rue Saint-Georges Montréal 473-5021
MARCHÉ CHARETTE 923, est, rue Bélanger Montréal 278-3936	MARCHÉ PORTELANCE 4222, est, boul. Gouin Montréal 826-4625
MARCHÉ CHAUSSE 3400, Mountain view Saint-Hubert 722-1184	MARCHÉ QUENNEVILLE 289, boul. Désaulniers Saint-Polycarpe 632-1320
MARCHÉ DUCEPPE 522, Sainte-Marguerite Boucherville 521-7341	MARCHÉ RAINBOW 1439, rue Dufresne Montréal 839-2861
MARCHÉ DU LAC 3166, chemin Oka Sainte-Marthe 727-5910	MARCHÉ RINFRÉ 9750, Marie-Victorin Montréal 669-1736
MARCHÉ DUMAS 2421, rue de l'Église Sainte-Éthilde 334-2814-5	MARCHÉ RIOPEL 129, rue Saint-Laurent Montréal 522-3800
MARCHÉ DURANCEAU & VIAU 3376A, rue Saint-Zotique Montréal 747-1481	MARCHÉ RIVIERA 623, est Chabanel Montréal 688-2861
MARCHÉ EX-KI 2, rue Guérin Ste-Catherine 473-2769	MARCHÉ ROBERT 5135, rue Bégin Montréal 455-2230
MARCHÉ FAVREAU 2185, rue Saint-Germain Montréal 271-0880	MARCHÉ ROBILLARD 1878, des Carrières Montréal 674-9500
MARCHÉ GARAND 640, rue Saint-Jean Montréal 334-7616	MARCHÉ Z. ROCHON 1731, rue Orléans Montréal 451-5351
MARCHÉ GAUDET 2134, est, rue Jean-Talon Montréal 258-3412	MARCHÉ ROGER ENR. 1740, rue Bourgogne Chamblay 474-2218
MARCHÉ GAUTHIER 1471, boul. Saint-Martin Chomedey 669-1736	MARCHÉ ROY 1058, rue Champlain Longueuil 674-8812
MARCHÉ GOUIN ENR. 12101, rue Bois-de-Boulogne Montréal 334-2814-5	MARCHÉ SAINT-AMAND 162, rue Adélaïde Sorel 742-8404
MARCHÉ GRAVEL 1909, rue Gauthier Montréal 522-3800	MARCHÉ SAINT-AMOUR 73, rue Queen Rawdon 834-2722
MARCHÉ GROU H. ENR. 1353, rue du Collège Saint-Laurent 747-1481	MARCHÉ SAINT-LOUIS 71, Saint-Louis Saint-Eustache 473-1922
MARCHÉ J.S. GUINDON 500, Grande-Côte Saint-Faustin 688-2861	MARCHÉ SAINTE-MARIE DE LAVAL 3700, des Mille-Îles Saint-François 666-3442
MARCHÉ J.D. 41, chemin du Fleuve Saint-Eustache 473-2769	MARCHÉ SAINT-MICHEL — BOUCHERIE 2639, est, rue Saint-Zotique Montréal 725-6305
MARCHÉ JUILLET 1109, est, rue Beaubien Pointe-Caspeades 455-2230	MARCHÉ TOUCAS 2130, rue Bordeaux Montréal 526-7717
MARCHÉ LABRANCHE 65, rue Sainte-Catherine Longueuil 674-9500	MARCHÉ TRUDEAU 71, rue Louise Longueuil 674-0457
MARCHÉ LABROSSE 12258, Lachapelle Montréal 334-7616	MARCHÉ TRUDEL 1201, est, rue Jean-Talon Montréal 279-6317
MARCHÉ LALONDE 158, rue Saint-Pierre Rigaud 451-5351	MARCHÉ VALIQUETTE 1832, est, rue Laurier Montréal 523-3181
MARCHÉ LALANDE 1807, Belle-Rivière Saint-Scholastique 258-3412	MARCHÉ VALLÉE 2672, rue Centre Montréal 935-7459
MARCHÉ LAMBERT 2799, ouest, rue Sainte-Marie Mascouche 474-2218	MARCHÉ G. VIAU 4348, rue Rivard Montréal 844-3001
	MARCHÉ MARCEL WATIER INC. 166A, Sainte-Anne Sainte-Anne-de-Bellevue 457-5851



IGA Un amour de boucher

BIFTECK DE RONDE

1.28

DÉSOSSÉ TRANCHE COMPLÈTE LB

CANADA CATÉGORIE "A" ruban rouge

RÔTI DE GROUPE COUPE DU BAS LB	1.28	RÔTI de POINTE DE SURLONGE LB	1.66
BIFTECK de SURLONGE LB	1.66	RÔTI DE HAUT DE GROUPE LB	1.38
FOIE DE BOEUF TRANCHE DÉJÀ CONGELÉE LB	39¢	PEPPERONI EN VRAC BELLA VITA LB	1.09
BOEUF FUMÉ MARTIN 4 ENV 2 OZ	1.29	CRETONS BILOPAGE 10 OZ	99¢
PIZZA BELLA VITA TOUTE GARNIE 18 OZ	1.59	GRAISSE DE RÔTI BILOPAGE 6 OZ	53¢

BANANES DÔLE

17¢

LB

POIRES "ANJOU" D'ONTARIO CANADA DE FANTAISIE PANIER 4 PINTES	1.79	TOMATES DE CALIFORNIE CAN. NO. 1 MURIES SUR TUTEUR GROSSEUR 6 x 7	49¢
CHOUX VERTS NOUVEAUX DU QUÉBEC CANADA NO. 1	11¢	CANNEBERGES VARIÉTÉ OCEAN SPRAY, DES É.-U. CANADA NO. 1	35¢

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 2 OCTOBRE 1976 NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

KIK-COLA (RÉGION DE MTL SEULEMENT BOUTEILLE CONSIGNÉE) **4.99¢** BOUT 30 OZ

DES ASTUCES NUTRITIVES

Aviez-vous déjà pensé à utiliser les feuilles ou la pelure des fruits et des légumes dans vos recettes? Elles vous offrent une bonne valeur alimentaire et une saveur supplémentaire.

Au lieu de jeter les feuilles extérieures de la laitue, utilisez-les pour les sandwichs ou comme base pour vos salades. Ces feuilles sont souvent plus riches en vitamine A que les feuilles intérieures. Les feuilles extérieures de chou peuvent être cuites à la vapeur et utilisées pour faire des choux farcis avec de la viande ou du riz.

Les pelures de pommes ajoutent une touche de couleur et sont bonnes dans les salades et les desserts aux fruits. Le pelure d'orange peut être utilisée dans les desserts, les remplissages à tortes ou dans le riz. Les pelures d'oranges et de pamplemousses peuvent servir de plats pour la salade ou les desserts. L'extérieur du céleri peut être utilisé pour assaisonner les légumes et les soupes. Lorsque c'est possible, cuisez les légumes avec leur pelure pour obtenir une meilleure valeur alimentaire.

Pour créer la fontaine, pelez une tomate mûre en une bande continue formant une spirale. Formez la spirale en une rase de tomate et utilisez-la pour garnir les salades, les assiettes de viandes froides ou les plateaux de hors-d'œuvre.

MME GREEN SERA HEUREUSE DE DISCUTER AVEC LES GROUPES DE CONSOMMATEURS. ÉCRIVEZ: HUDON ET DEAUDELIN LTÉE, 11281 ALBERT-HUDON, MTL-NORD, H1Q 3J5.

JUS DE TOMATES IGA

4.100

CANADA DE FANTAISIE BTES 19 OZ

Les produits **IGA** Qualité et économie

BEIGNES IGA

39¢

NATURE SUCRE CANNELLE PQT DE 12

FÈVES COUPÉES IGA

4.100

JAUNES OU VERTES CANADA DE CHOIX BTES 19 OZ

BOISSONS IGA À SAVEURS DE FRUITS VARIÉS

2.89¢

BTES 48 oz

JAVEL IGA

69¢

CONCENTRÉE CONTENANT 128 OZ

PATATES CHIPS IGA

79¢

SAC 375 GR.

POIS VERTS IGA

3.89¢

CANADA DE CHOIX ASSORTIS 3 BTES 19 OZ

CONFITURES IGA

89¢

AVEC PECTINE FRAISES OU FRAMBOISES POT 24 OZ



FROMAGE CANADIEN EN TRANCHES INDIVIDUELLES IGA

63¢

PQT 8 OZ

PÊCHES IGA EN DEMIES

55¢

BTE 28 OZ E.-U. DE FANTAISIE



Kmart
Donne toujours satisfaction!

7 JOURS SK

Vous font Épargner... En vente du 29 septembre au 2 octobre

Tant qu'il en restera
Nous nous réservons le droit de
limiter les quantités



**BLOUSONS
POUR HOMMES
NYLON TOUT USAGE**

Un blouson sport est toujours indispensable pour les journées plus fraîches d'automne et d'hiver! Et celui-ci n'est guère coûteux. Tout nylon, doublure matelassée et fermeture éclair à l'avant. Coloris en vogue. Hommes 36-46.

9⁹⁷

Prix Kmart



**ÉPARGNEZ \$4.96
VESTES DOUBLÉES
DE TOISON**

Chaudes vestes, modèle aviateur "Flight Satin" seront les favorites de la saison 1976. 100% nylon et corps doublé et garniture de toison acrylique. Nuances assorties, à la mode. Tailles garçons 8-18. *Marque déposée

11⁸⁸

Prix K

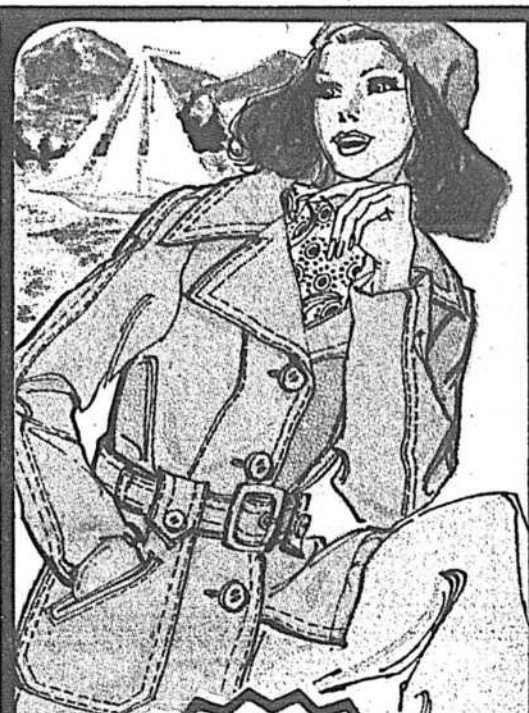


**CACHE-POUSSIÈRE
POUR DAME
MODÈLE SAFARI**

Modèle idéal pour femmes élégantes, en souple coté de nylon. Rabats genre safari et boutons de garniture. Entièrement lavable et séchable à la machine. Rose, bleu, vert ou caramel. P.M.G.

12⁶⁶

Prix Kmart



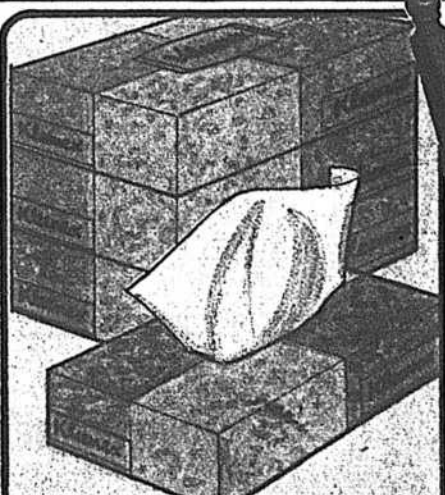
**ÉPARGNEZ \$10
VESTE D'AUTOMNE
POUR JEUNES FILLES**

Ces vestes ont l'allure du véritable cuir, mais elles ne coûtent qu'une fraction du prix! En outre, comme elles sont confectionnées en polyuréthane, un chiffon humide suffit pour les nettoyer. 2 modèles, beige ou brun. Tailles jeune fille.

17⁷⁷

Prix Kmart

Prix courant K mart 27.77



**MOUCHOIRS
KLEENEX
BOÎTE DE 100**

Multipliez votre pouvoir d'achat par 4. Choix de blanc ou de ravissantes nuances pastel. LIMITE 4 PAR CLIENT

4¹⁰⁰

Prix Kmart

BOÎTES DE 100



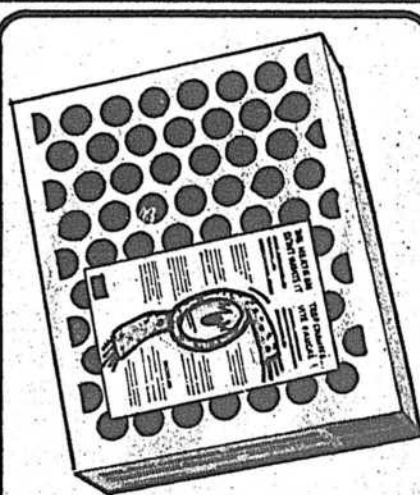
**FAUTEUIL BERÇANT AU
CHARME COLONIAL**

**FAUTEUIL
BERÇANT AU
CHARME COLONIAL**

Le fauteuil le plus confortable... vous y goûterez une détente bien méritée! Le style colonial s'harmonisera avec tout genre d'intérieur. Siège "selle", haut dossier droit à fuseaux et repose-tête ornée d'une décalcomanie. Chaud fini noyer. Env. 44 1/2" de haut.

Prix K mart

79⁹⁹



**ÉCONOMISEZ SUR
LE CHAUFFAGE FILTRES
EN FIBRE DE VERRE**

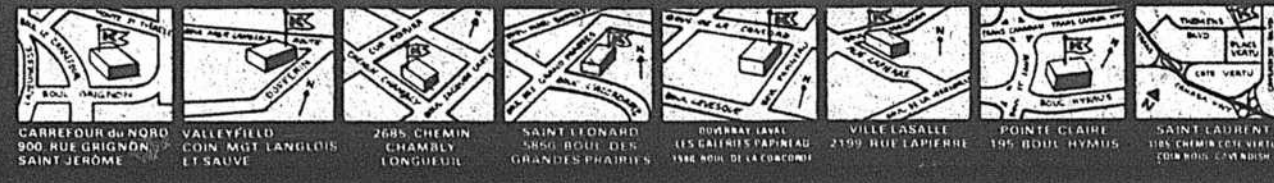
Ces filtres à air "Fiberglass" assurent un maximum de rendement à votre système de chauffage... tout en diminuant vos frais de carburant! 16 x 25 x 1" ou 20 x 25 x 1". *Marque déposée.

2³³

Prix K mart

le paquet de 3

Kmart
Satisfaction assurée
ou argent remboursé avec le sourire
C'est plus qu'un slogan
C'est une promesse solennelle



CARTES DE CREDIT
CHARGE X
ACCEPTÉES

Regles concernant les soldes chez Kmart
Les soldes sont réservés aux clients qui ont acheté un produit pendant la période de soldes. Les soldes ne s'appliquent pas sur les produits déjà en solde. Les soldes ne s'appliquent pas sur les produits de marque déposée. Les soldes ne s'appliquent pas sur les produits de marque déposée. Les soldes ne s'appliquent pas sur les produits de marque déposée.